

LE JOURNAL DE WATERLOO

Publié par l'IMPRIMERIE DE FORMULES LEGALES Enregistrée

62e Année. — No 5.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI LE 19 FEVRIER 1943

TROIS SOUS L'EXEMPLAIRE

CET IMMEUBLE EST MAINTENANT CENTENAIRE



On ne le dirait pas à son air guilleret, mais la bâtisse abritant, rue Court, la voûte et les bureaux du conservateur actuel des hypothèques, Me Antonio Grandpré, ainsi que notre palais de justice, était érigée en 1843, soit il y a cent ans. Grâce à certains documents officiels sur lesquels il espère avoir mis la main, le rédacteur du Journal aura probablement l'occasion de reparler plus longuement, dans une autre livraison, de cet immeuble aussi vénérable par les années que par l'usage qu'on en fait du moins à son rez-de-chaussée.

Les cyclistes auront à se procurer un permis pour avril

Comme dans le cas des chevaliers du volant, les propriétaires de bécanes devront faire enregistrer leur véhicule au printemps. — Une protection contre le vol.

Tout comme les chevaliers du volant, nos cyclistes auront à se pourvoir d'un permis s'ils veulent se servir légalement de leur véhicule après le 1er avril prochain.

En vertu de l'ordonnance adoptée l'automne dernier, la circulation des bicyclettes ne devait pas être réglementée avant six mois, ou à peu près, mais il n'en fallait pas moins obtenir entre-temps les permis et les numéros matricules relatifs à cette nouvelle mesure. Et c'est ce que le chef Tétrault s'est empressé de faire. Or les permis et les numéros matricules en question sont maintenant arrivés et à la disposition de tous ceux qui les exigeront dès maintenant, car l'enregistrement sera désormais pour une période de douze mois, à compter du 1er janvier, au prix de \$1, quel que soit le temps de l'année où il est fait.

Les plaques apposées sur les bicyclettes seront, pour 1943, vertes avec chiffres noirs. Quant au permis lui-même, il ne pourra pas, en cas de vente ou d'échange, être transféré au nouveau possesseur du véhicule.

PROTECTION CONTRE LE VOL

L'un des avantages de l'ordonnance entrant en vigueur le 1er avril prochain est, en plus de régulariser la circulation des bicyclettes, qui se faisait jusqu'ici chez nous un peu trop au petit bonheur, de protéger les cyclistes contre certains vols ou substitutions dont ils pourraient être les victimes. Il ne faut pas oublier en effet que les bicyclettes, à l'instar des autos, sont pourvues d'un numéro de série, placé d'ordinaire sous la selle, et que ce numéro ne peut être effacé ou oblitéré qu'intentionnellement — ce qui est assez pour éveiller l'attention des autorités policières. C'est grâce à cette indication, qui se trouve également, avec le nom du propriétaire de la bécanne et celui du fabricant, dans le permis dont nous venons de parler, que toute bicyclette volée peut être rapidement rendue à qui de droit.

La distribution des carnets de rationnement

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière livraison, la distribution des nouveaux carnets de rationnement à Waterloo se fera les 23, 24, 25 et 26 courant, à l'hôtel de ville, de dix heures du matin à six heures de l'après-midi. Ceux qui peuvent se présenter dans la matinée bénéficieront cependant d'un grand service aux personnes chargées de cette distribution.

A condition qu'il ait seize ans accomplis, tout membre d'une famille peut obtenir les carnets de chacun des siens: père, mère, frères, soeurs, etc. Ne pas oublier toutefois, en réclamant le nouveau carnet, de donner le numéro du carnet précédent. Ce détail est d'une extrême importance.

Pour ce qui est du territoire inclus, pour fins de distribution, dans la région de Waterloo, les carnets de rationnement seront envoyés au maire ou au secrétaire trésorier de chaque municipalité et c'est l'un ou l'autre qui les remettra, directement ou indirectement, à leurs futurs possesseurs.

Le rôle de la fusée

Une escadrille de bombardiers fait entendre, dans la nuit, le vrombissement de ses moteurs au-dessus de l'Allemagne. L'obscurité complète cache l'objectif.

Un jeune navigateur vérifie ses instruments. Ils lui disent ce qu'il ne peut voir — que l'objectif n'est pas éloigné.

Maintenant, à la recherche! Echange de paroles sur le service de communication; commandements brefs. Une trappe s'ouvre et un obus de trente livres descend en trompe dans l'obscurité. Un autre suit. Puis un autre...

Les secondes passent. Le bombardier fait volte-face. Souain, un jet de lumière éblouissante vient déchirer l'obscurité. Une fusée brillante au magnésium répand un éclair sinistre sur le sol quadrillé.

Si sa vitesse n'était pas ralentie, la fusée plongerait vers le sol comme un éclair, et son éclat lumineux disparaîtrait aussitôt. Mais elle tombe tranquillement et lentement. Sa descente est ralentie au moyen d'un petit parachute. Grâce à la clarté produite par ce foyer d'une puissance d'un million de bougies, l'observateur aperçoit une cour de chemin de fer, une cheminée d'usine, des immeubles qui lui paraissent comme un jeu de blocs.

L'objectif est repéré.

Les bombardiers commencent leurs évolutions. A partir de ce moment la nuit devient un enfer de bombes éclatantes, les canons de la D.C.A. crépitent furieusement, des colonnes de flammes et de fumée s'élèvent vers le ciel. L'objectif vole en éclats.

Sans les fusées, le raid préparé soigneusement aurait pu ne pas être couronné de succès. Vous ne pouvez bombarder ce que vous ne voyez pas.

Les fusées de magnésium employées sont de fabrication canadienne. Les parachutes de rayonne sont également de fabrication canadienne. On a tiré cette rayonne de l'humble épiphanette du Canada.

Autrefois, l'on considérait la soie comme le seul tissu possédant les qualités requises pour la fabrication des parachutes. Un parachute de fusée doit avoir la résistance suffisante pour soutenir le choc d'une chute de mille pieds avec une fusée de trente livres. Il doit être imperméable à l'eau mais perméable à l'air pour pouvoir descendre au ralenti.

Depuis l'entrée du Japon dans le conflit, notre source d'approvisionnement de soie est fermée. Les experts canadiens ont entrepris de mettre au point la soie synthétique ou rayonne pour en obtenir du tissu de parachute. La rayonne tirée de l'épinette canadienne et soumise à un traitement spécial par les chimistes canadiens, répond actuellement à nos demandes. La rayonne a même été perfectionnée pour remplacer le chanvre dans la fabrication des

Mme R.-B. Moysey réélue présidente de la Croix-Rouge

Il y a d'ailleurs très peu de changements dans la direction de l'association locale et dans la formation de ses divers comités. — Une série de rapports fort intéressants.

Mme R.-B. Moysey a été réélue présidente de la Croix-Rouge canadienne (section de Waterloo) au cours de la réunion annuelle de cette association qui avait lieu mercredi après-midi. Il y a d'ailleurs très peu de changements dans les divers comités, comme on pourra le constater en parcourant la liste suivante.

C'est ainsi que les autres membres de l'Exécutif sont: Mme C.-A. Robidoux, 1ère vice-présidente; Mme Charles Slack, 2e vice-présidente; Mme L.-C. Godbout, secrétaire; Mme E.-M. Blake, trésorière; Mme J.-A. Mather, assistante secrétaire et trésorière; Mmes F.-R. Leclair, H. Wells, O.-T. Pickford et Mlle Louise Labelle.

Comité d'organisation: Mme Frank Graves, Mlle Marguerite Larose, MM. F.-L. Pearson et C.-A. Robidoux;

Comité des Finances: Mmes G. Hall et F.-W. Coldwill, MM. L.-C. Godbout et R.-B. Moysey;

Comité d'approvisionnement: Mmes P.-D. Boright, C.-B. Royston, B. Charlebois, Fred Stone et H. Smith;

Comité des travaux: Mmes O.-T. Pickford, D. Poirier, Léopold Larose, Alfred Côté, W.-A. Parkes, Ed. Hignell, A. Thomas, Mlle Gabrielle Labelle, W. Hills et I. Savage.

Comité des élections: Mmes E.-J. McKenna, Geo. Wilkinson, Benoit Marchessault, Joseph Plouffe, Henry Bird et Mlle Juliette Pinsonneault.

Intéressants rapports

De très intéressants rapports ont été présentés à cette réunion. Celui qui touche au nombre et à la description des objets confectionnés à Waterloo pendant la dernière année est surtout d'une lecture attachante et nous en publierons le texte complet dans notre prochaine édition.

Nos lecteurs pourront ainsi se rendre compte une fois de plus du travail considérable qui s'effectue chez nous sous les auspices de la Croix-Rouge canadienne.

cordages qui soutiennent la cartouche de la fusée.

Le traitement de la rayonne à la résine est le résultat de longues expériences qu'on a faites pour rendre imperméable à l'eau la soie artificielle. Le Canada ne produisait pas de fusées ni de parachutes avant la guerre. Faute de soie, la nouvelle industrie de guerre serait disparue si l'on n'avait pas réussi immédiatement à produire la rayonne pour en faire un succédané efficace. Incidemment, on a réduit en même temps le coût du parachute de fusée.

Paroles courageuses

M. Lionel Bertrand, président de l'Association des Hebdomadaires canadiens-français, vient de prononcer à la Chambre des Communes, où il représente depuis 1940 le comté de Terrebonne, un discours que le public en général et ses confrères en particulier n'ont pas manqué de lire avec le plus vif intérêt.

M. Bertrand n'est pas de ces députés veules ou gélatineux qui restent cois dans les grandes occasions, tournent autour de la question principale ou l'escamotent tout simplement, pour, ensuite, essayer de faire oublier leur manque de courage en s'attaquant, tel Don Quichotte, à des moulins à vent — petit jeu usé jusqu'à la corde et qui n'émerveille plus que le naïfs et les gogos.

Quand, par exemple, il s'est agi de prendre, à l'endroit de la conscription pour service outre-mer, et surtout à l'endroit du plébiscite auquel elle devait donner lieu, une attitude claire et définie, sans ambiguïté, sans détours, M. Bertrand n'a pas oscillé entre un "oui" ou un "non", n'a pas regardé de quel côté venait le vent, n'a pas voulu laisser ses électeurs dans l'embaras quant à la ligne de conduite à suivre, mais s'est exprimé de façon nette et précise, alors que d'autres hésitaient entre leur devoir et leur servilité au parti. Le député de Terrebonne siège encore à la droite du président de la Chambre; il a non seulement conservé l'estime de tous ses collègues sans exception, mais, de plus, ce qui est assez significatif, le respect et l'amitié du chef dont il a cru devoir se séparer momentanément sur une question de principe. Tant il est vrai qu'une attitude de chien couchant ne rapporte rien en définitive aux politiciens qui l'adoptent, rien que le mépris de ceux-là même qu'ils voulaient servir autrement que debout.

Pour revenir au discours qu'il vient de prononcer à la Chambre des Communes, disons que M. Bertrand, tout en reconnaissant le bel effort de guerre canadien, tout en rendant justice à qui justice est due, ne laisse pas de constater, d'une part les abus, le gâchis, le favoritisme et le gaspillage qu'il provoque en trop de milieux, et, d'autre part, le bouleversement, les restrictions, les décrets arbitraires dont souffrent une foule de gens qui méritaient, à cause de leur patriotisme et de leur concours à toutes les formes de service, un meilleur traitement que celui qu'ils reçoivent aujourd'hui. Et M. Bertrand a désigné nommément, parmi ces victimes du chambardement actuel, ces "war casualties", comme on pourrait les appeler, les quelque quarante hebdomadaires aux destinées desquels il ne saurait, à titre de président, à titre de journaliste aussi, rester étranger.

Le député de Terrebonne a conclu son discours en se demandant si notre effort de guerre n'est pas exagéré, si nous n'avons pas dépassé l'extrême limite où nous pouvions aller dans la voie de la participation, tant pour ce qui est du facteur hommes que du facteur argent.

"La population mâle du pays, de 19 à 45 ans, soit 2,215,800 hommes, a fourni, dit-il, près de 800,000 hommes, volontaires ou recrutés, soit presque le tiers de cette population. Le Canada est taxé à l'heure présente, en proportion de sa population, plus que la Grande-Bretagne, plus que les Etats-Unis. Pouvons-nous faire mieux? Pouvons-nous aller au-delà? Les impérialistes continuent d'affirmer que ce n'est pas assez... Je ne suis pas impérialiste, et je condamne ceux qui, vivant ici, le sont avant d'être Canadiens."

Voilà des paroles courageuses et que nous ne nous attendons pas de trouver dans la bouche des députés veules ou gélatineux dont nous parlons tout à l'heure, des députés comme notre province en a malheureusement trop dans la Chambre des Communes, des députés qui peuvent y représenter le servilisme et l'esprit de parti, mais jamais, au grand jamais, l'opinion, les désirs et les aspirations de leurs mandants.

A DENTS BLANCHES

Le nouveau gérant de Radio-Canada dit que la T.S.F. n'est à personne.

On ne s'en douterait pas au ton de proprio qu'y prend certain annonceur.

Un optimiste est celui qui croit que ce cadeau d'un milliard n'est pas un cadeau.

Celui qui prend son bien où il le trouve en vient à s'illusionner sur le sens du possessif "son".

Le mercure a ceci de particulier qu'il commence à devenir intéressant quand il est au-dessous de zéro.

Le seul moyen de ne pas se faire passer par-dessus la tête, en politique ou ailleurs, est de s'affirmer.

Si les généraux allemands avaient leur franc parler, on en entendrait de belles sur l'"intuition" d'Hitler.

Plaignons les écoliers de demain s'ils sont obligés d'apprendre par coeur tous ces noms de villes russes — et surtout de les épeler!

A force de le répéter trop souvent, Gandhi a fini par créer l'impression qu'il n'y avait rien de bien dangereux dans son jeûne.

Nous ne voyons pas bien comment, avec de l'essence au compte-gouttes et des pneus à la corde, on pourra les appeler encore des "Joy-rides".

Le député Untel espère qu'il n'y aura pas d'élections générales avant la fin de la guerre et que celle-ci en est une autre de trente ans.

Avec un magicien comme M. Howe, on ne saura jamais s'il y a dans son prochain carnet un total de 120, 80 ou seulement 40 gallons d'essence.

Pas plus de 120 gallons à la majorité des automobilistes

Le ministre des Munitions et du Transport laisse prévoir ce que sera le rationnement de l'essence au cours de la présente année. — On veut supprimer autant que possible les voyages inutiles. — Un timbre sur le pare-brise.

Le ministre des Munitions et Approvisionnements annonce qu'on rationnera l'essence des camions de cultivateurs. Mais un cultivateur qui ne possède pas de camion pourra obtenir une ration supplémentaire pour sa voiture de tourisme s'il en a réellement besoin.

En vertu d'un nouveau système de rationnement qui entrera en vigueur le 1er avril, tout propriétaire de voiture non-commerciale recevra un carnet de rationnement de 40 coupons de la catégorie "AA". Ainsi, en se basant sur la valeur actuelle de l'unité et sur une moyenne de 18 milles par gallon d'essence, on prévoit que chaque voiture de ce genre sera assurée de pouvoir parcourir 2160 milles entre le 1er avril 1943 et le 31 mars 1944.

Ceux qui y ont droit et qui peuvent justifier leur besoin d'une catégorie privilégiée se verront accorder un nombre déterminé de coupons supplémentaires pour leurs besoins professionnels au cours de l'année se terminant le 31 mars 1944. Ces coupons supplémentaires leur parviendront dans des carnets portant l'étiquette "Spécial" et contenant au plus 60 coupons. On ne délivrera qu'un carnet "Spécial" ou qu'une partie d'un carnet à la fois, de sorte que, par la suite, le Bureau régional de la régie des huiles où la ration supplémentaire a été obtenue pourra toujours surveiller le cas de chaque possesseur d'une catégorie privilégiée.

"La catégorie 1942-43 dans laquelle un propriétaire se trouve actuellement, a déclaré le régisseur des huiles, M. G.-R. Cottrelle, et la distance qu'il a parcourue au cours de l'année n'auront aucune influence sur la quantité d'essence qu'on lui accordera pour la prochaine année de rationnement. C'est, au contraire, sur les besoins particuliers de chaque propriétaire qu'on se basera pour établir le nouveau classement, tout en tenant compte de la gravité de la disette d'huile à laquelle le Canada devra probablement faire face au cours de l'année prochaine."

Les symboles "A", "B", "C", etc.

Le régisseur a aussi souligné le fait que l'emploi des symboles de catégorie privilégiée "A", "B", "C", "D" et "E" a simplement pour but de renseigner les gérants régionaux de la régie des huiles et les agents de surveillance. "Deux voitures de la même catégorie, a-t-il ajouté, ne recevront pas nécessairement la même ration. Un automobiliste de la catégorie "A", par exemple, pourra obtenir assez d'essence pour faire 3,000 milles dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, tandis qu'un autre de la même catégorie n'en aura que pour faire 1,000 milles."

Les propriétaires d'automobiles tels que les agents de police, les cultivateurs sans camion, les entrepreneurs ruraux de pompes funèbres, certains médecins et quelques autres dont les besoins sont essentiels dans un pays en guerre, seront dans des catégories privilégiées, comme par le passé.

Rationnement rigoureux

Contrairement à celui de l'an dernier, le nouveau système imposera un rationnement sévère à toutes les voitures com-

merciales, y compris les camions de cultivateurs, qui seront réparties en deux catégories. La première, appelée "catégorie de la circulation", comprendra les ambulances, les autobus, les taxis et les voitures de louage sans chauffeur. La seconde, appelée "catégorie des services" sera subdivisée en quatre catégories: la catégorie "commerciale générale", la catégorie "motocyclette commerciale" et la catégorie "autres véhicules commerciaux".

En vertu de ce rationnement des véhicules commerciaux, les propriétaires verront leurs rations strictement limitées aux besoins essentiels et partant seront obligés de supprimer les voyages inutiles, d'aller lentement et d'économiser l'essence en général.

Les camions de cultivateurs entreront dans la catégorie "commerciale limitée" et le maximum d'essence qu'on leur accordera pourra varier de 124 à 374 unités par année, selon le poids à vide du véhicule et les besoins établis du propriétaire.

D'après le nouveau plan, ceux qui demandent une catégorie privilégiée, n'auront plus besoin de déterminer la catégorie à laquelle ils appartiendront. Il leur suffira de remplir une formule "commerciale" ou une formule "spéciale" pour obtenir la ration qui sera justifiée.

Ce procédé mettra fin au classement des voitures de tourisme selon leur poids et ainsi on ne pourra plus accorder une plus grande quantité d'essence aux automobiles lourdes et dépendieuses.

Un timbre sur le pare-brise

Chaque camion et chaque automobile devront donc désormais avoir un timbre de pare-brise indiquant leur catégorie. Les membres du service de la Protection civile et les chauffeurs qui transportent des employés en vertu du Plan de la circulation industrielle en temps de guerre, apposeront sur leurs voitures un timbre portant les lettres "ARP" ou "WIT".

De même que pour les possesseurs d'une catégorie privilégiée, le bureau régional qui approuve les demandes commerciales, surveillera constamment le cas de chaque propriétaire de voiture commerciale. Au début de la nouvelle année de rationnement, le propriétaire de chaque voiture commerciale sera informé du nombre d'unités qui lui seront accordées et recevra deux carnets de coupons contenant un maximum de 100 unités chacun. Lorsque le premier carnet sera épuisé, il en retournera la couverture au bureau régional de la régie des huiles où sa demande a été approuvée, et s'il y a droit, on lui fournira un nouveau carnet ou une partie de carnet. Ce carnet épuisé sera gardé au bureau régional dans un index-tabulateur à fiches multiples qui permettra de déterminer à première vue la quantité d'essence employée dans la région par chaque voiture commerciale. Lorsque le propriétaire de la voiture automobile aura épuisé sa ration annuelle, il ne recevra plus de carnet.

Pour obtenir un carnet "A"

Pour obtenir son carnet de la catégorie "A", le propriétaire d'une voiture automobile se procurera une formule de de-

mande au bureau de poste le plus rapproché. Il soumettra cette formule, en y ajoutant un droit d'inscription de \$1.00 et son permis de voiture pour l'année 1943, à l'émetteur de plaques de permis provincial le plus rapproché qui lui remettra un carnet "AA".

Le propriétaire d'une voiture de tourisme (excepté celui d'une motocyclette commerciale, d'un autobus, d'un taxi ou d'une voiture de louage sans chauffeur) qui a droit à cause de son emploi de demander une catégorie privilégiée, procédera comme suit:

1. Il trouvera des formules de demande pour la catégorie "AA" et la catégorie privilégiée au bureau de poste le plus rapproché.

2. Il se procurera ses plaques de permis de voiture automobile pour l'année 1943.

3. Il obtiendra son carnet de rationnement de la catégorie "AA" chez l'émetteur de plaques de licence.

4. Après avoir rempli ces formalités avec soin, il enverra sa formule de demande de catégorie privilégiée par la poste au bureau régional de la régie des huiles le plus rapproché en même temps que son permis de voiture automobile.

Les motocyclettes commerciales, les autobus, les taxis, les voitures de louage et tous les

LA MEURTRIÈRE DE G. CALMETTE

Les journaux ne mentionneront pas son âge, mais elle devait être fort vieille, cette madame Caillaux dont on annonce la mort loin de Paris, dans le département de la Sarthe. Épouse de Joseph Caillaux, alors ministre des Finances dans le cabinet Doumergue, elle connut une heure de triste célébrité, peu avant la guerre de 1914. Le 16 mars, elle assassine froidement Gaston Calmette, rédacteur du *Figaro*. Elle l'abat à coups de revolver, dans son propre bureau, après l'avoir prié de la recevoir. Ennemi politique de son mari, Calmette menait contre le ministre une vigoureuse campagne, publiant l'un après l'autre des documents accablants pour lui. Apprenant qu'il voulait y ajouter des lettres intimes de Caillaux, écrites à sa femme du temps qu'elle était l'épouse d'un autre, la dame se rend au journal et tue Calmette sans plus de cérémonie. Les lettres ne sont qu'un prétexte, car le journaliste dispose de papiers autrement compromettants. L'arrestation et le procès qui suivit, l'acquiescement surtout, prononcé par le jury après cinquante minutes de délibérations, provoquèrent en France une crise grave. L'acquiescement date du 28 juillet 1914. Moins d'un mois plus tard, la guerre se déclare et Mme Caillaux passe au second plan dans les esprits.

genres de camions seront classés comme des voitures commerciales.

o—o

Calmette avait 56 ans. Né à Montpellier en 1858, il débute au *Figaro* en 1880, y assume les fonctions de secrétaire de la rédaction, de 1894 à 1908, puis de rédacteur en chef, jusqu'à sa mort. Polémiste ardent, il emploie volontiers l'argument *ad hominem* et l'attaque personnelle dans la discussion, comme cela se pratique en France. Riche et influent, respecté, il porte à sa boutonnière la rosette de la Légion d'Honneur. Plus jeune que lui de cinq ans, Caillaux passe alors dans maints milieux, pour pro-Allemand. On le dit même l'espoir de l'Allemagne. Versé dans la finance, il est le trait d'union entre la haute banque judéo-allemande et la direction républicaine de son pays. Convaincu du danger qu'il représente pour la France, Calmette entreprend de le démolir. Documenté de longue main, il attaque avec cette violence caractéristique du journalisme français de l'époque. Au témoignage de Léon Daudet, il commente cependant l'erreur de publier d'abord des choses secondaires, "au lieu d'asséner l'essentiel, mettant ainsi son adversaire en garde, et non en présence du fait accompli." Mme Caillaux tue Calmette, mais on dit en France "que la volonté de Caillaux presse la détente."

o—o

Mme Caillaux se présenta au *Figaro*, déclina ses noms et qualité, sollicitant un entretien du chef du journal. Mis au courant, Calmette l'introduit lui-même dans son cabinet, sans s'arrêter au fait qu'elle est l'épouse de son plus grand ennemi. Trois

témoins assistent à l'entrevue: le spirituel Louis Latzarus, auteur d'une biographie romancée de Rivarol, le romancier et critique André Beauquier, un nommé Poncetton. La conversation s'engage à peine. La visiteuse produit un revolver et le drame se déroule, en quelques secondes. Grièvement blessé, Calmette meurt la nuit suivante, à l'hôpital. Le procès de Mme Caillaux commence le 20 juillet. Huit jours plus tard, on la libère. Ses avocats présentèrent son crime comme une juste et noble action, motivée par l'attitude de Calmette, à un moment où la guerre menace. L'indignation en France est immense et un indicible tapage commence. Des manifestations publiques s'organisent, des assemblées, cependant que les journaux attisent le feu, les uns s'en prenant à Caillaux et sa bande, les autres les défendant. Le 25 juillet, trois jours avant l'acquiescement, l'Autriche envoie son ultimatum à la Serbie. Vingt jours plus tard, la France elle-même se trouve entraînée dans la guerre, et l'intérêt national se fixe dans une nouvelle direction. Cette page d'histoire revit avec l'annonce du décès de Mme Caillaux. Près de trente ans passèrent depuis, mais la France souffre aujourd'hui comme jamais, subjuguée par cette Allemagne que redoutaient tant les patriotes de 1914.

L'Illettré.

En répondant aux annonceurs, mentionnez le *Journal de Waterloo*.



NOUVEAU

plan de rationnement de l'essence qui entre en vigueur

LE PREMIER AVRIL

A COMPTER du 31 mars les permis d'essence et les coupons d'essence actuels cesseront d'être valides et l'essence ne se vendra que sur présentation d'un carnet de rationnement de 1943-1944.

On conseille à tout propriétaire d'automobile de demander sans retard un permis d'essence et un carnet de rationnement nouveaux pour chacun de ses véhicules.

En vertu du nouveau plan, qui entrera en vigueur le 1er avril, l'essence sera rationnée pour tous les véhicules de commerce. Tous les véhicules non-commerciaux recevront un permis et un carnet de coupons de rationnement d'essence de la catégorie de base "AA" contenant 40 coupons pour une automobile de tourisme ou 16 coupons pour une motocyclette.

Les propriétaires de véhicules non-commerciaux susceptibles d'appartenir à une catégorie spéciale et qui prouveront leurs besoins, obtiendront une ration "professionnelle" supplémentaire, qui sera établie à l'avance et qui sera valide jusqu'au 31 mars 1944.

La ration supplémentaire pour une automobile d'une catégorie spéciale sera basée sur les besoins individuels. La ration "professionnelle", au lieu de dépendre de la catégorie précédente et du millage parcouru par l'automobile, dépendra des deux facteurs suivants: (1) la gravité de la disette d'huile au Canada et (2) l'importance du véhicule ou de son propriétaire en temps de guerre.

Les coupons "professionnels" supplémentaires seront émis sous la forme de carnets qui porteront le titre "Spécial" et qui ne contiendront pas plus de 60 coupons. Le Régisseur des huiles n'émettra qu'un seul carnet "Spécial" ou qu'une partie de carnet à la fois et pourra ainsi reviser au besoin la ration de chaque personne appartenant à une catégorie spéciale.

En vertu de certaines dispositions de l'ordonnance sur le rationnement, le Régisseur des huiles a le droit de refuser une demande d'appartenir à une catégorie spéciale ou de suspendre un carnet de rationnement s'il y a infraction aux règlements.

Tout véhicule automobile, à l'exception des motocyclettes, doit afficher sur son pare-brise un timbre indiquant sa catégorie. Après le 1er avril, les employés des postes d'essence ne seront pas autorisés à fournir de l'essence à une voiture qui n'affiche pas de timbre correspondant au carnet de rationnement soumis au moment de l'achat.

Pour obtenir un permis d'essence et un carnet de coupons de rationnement, procurez-vous une formule de demande au bureau de poste le plus rapproché. Étudiez votre formule et suivez les renseignements qu'elle contient.

Lorsque vous recevrez votre carnet de coupons de rationnement, gardez-le avec soin. Il peut ne pas être remplacé, si, à cause d'une négligence, vous l'avez perdu ou s'il vous a été volé. Ne le laissez pas dans votre voiture. Gardez-le sur vous continuellement.

MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

L'HONORABLE C.-D. HOWE, Ministre

Vers une "démocratie industrielle"

Le mouvement du "Glaive de l'Esprit", dont le président est S. E. le cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, s'intéresse beaucoup à la reconstruction économique et sociale d'après-guerre. Son sous-comité de la Démocratie industrielle vient de publier un rapport intérimaire qu'il soumet à la discussion de ses membres. On y trouve l'énoncé de principes généraux qui méritent de retenir l'attention.

La reconstruction de l'industrie, pose-t-on comme préambule, doit se faire en accord avec les principes chrétiens. Le gouvernement de l'industrie, pour l'avenir, a besoin d'être rattaché à l'objet fondamental de la vie humaine. L'objet de l'homme est le service de Dieu et la poursuite de son propre bonheur. Voilà la vraie richesse; toutes les formes de l'activité industrielle et économique doivent être jugées dans la mesure où elles contribuent à cette réalisation. Ce n'est pas la nation avec le plus gros trésor en banque qui est prospère, mais celle où tous les citoyens, ou du moins la grande majorité d'entre eux, peuvent mener une vie saine et heureuse, avec la famille comme unité vitale de la société, avec pleine liberté d'exercer leurs talents individuels et de jouir de la récréation nécessaire.

L'expérience du siècle passé montre que pour remplir ces conditions, il nous faut organiser une société nouvelle dans laquelle les intérêts particuliers seront subordonnés au bien général, de façon à assu-

rer à l'individu son droit à vivre sa vie telle que Dieu l'a voulue.

Nous avons hérité d'un régime industriel qui s'est développé au hasard depuis cent ans. Si nous lui devons une augmentation de la prospérité matérielle, avec un niveau de vie plus élevé pour un grand nombre, il a entraîné bien des souffrances et des conditions d'existence intolérables dans beaucoup de grands centres industriels. Par-dessus tout, il a imprégné notre vie de fausses valeurs, oubliant que l'homme ne vit pas seulement de pain. Nous n'arriverons à créer un monde digne d'être vécu et nos enfants que dans la mesure où nous remplacerons les valeurs matérielles par les valeurs spirituelles et le gain individuel par le service de notre prochain — ce qui constitue le véritable civisme.

Comme premier pas vers la réalisation d'un nouvel ordre social et industriel basé sur les principes chrétiens, le sous-comité recommande un plan d'action dont voici les grandes lignes:

Chaque industrie devrait être dotée d'un conseil représentant les directeurs, les techniciens et les ouvriers. Les membres de ce conseil seraient les associations de patrons et les syndicats ouvriers, obligatoires pour tous. Toutes les personnes engagées dans une industrie seraient ainsi représentées sur un pied de parfaite égalité. Un conseil général de l'industrie coordonnerait les activités des conseils dans toutes les questions affectant l'industrie prise en bloc.

Ce conseil général serait représenté au Parlement et jouerait un rôle important dans l'élaboration des lois concernant l'industrie.

Par "démocratie industrielle", on entend un système par lequel chaque industrie est reconnue comme un corps constitué dont font partie tous ceux et toutes celles engagés dans cette industrie. Ouvriers, techniciens, gérants et actionnaires sont tous ensemble dans l'entreprise avec un intérêt commun: servir la communauté en augmentant la prospérité de tous. Le but du conseil de chaque industrie sera donc d'établir une équipe de travail composée de tous ceux attachés à l'industrie.

Le conseil parviendra à sa fin en arrêtant les grandes lignes de la politique de l'industrie de façon à tenir la production en rapport avec la consommation, en s'occupant de toutes les questions concernant le bien-être des travailleurs, y compris l'établissement d'un juste salaire familial. Il devrait être entendu que le premier devoir de l'industrie est un juste salaire vital basé sur une moyenne convenue de travail, un minimum convenu pour famille moyenne et le principe qu'une femme ne devrait pas avoir à travailler pour suppléer au salaire vital.

Le conseil de chaque industrie aura aussi comme devoir essentiel de protéger les intérêts des petits patrons à l'égal de ceux des groupes puissants. Les petites entreprises pourront s'organiser en groupes sans perdre leur identité.

Là où la chose est praticable, on devrait établir des centres de manufactures consistant en bâtiments modernes bien équipés et hygiéniques.

Il devrait y avoir un salaire minimum à la fois pour le capital et pour le travail. Les profits excessifs devraient être contrecarrés par des taxes ou autres moyens.

Les possibilités de réorganisation dépendront largement

de la nature du règlement de la paix. Si la reconstruction doit être basée sur l'enseignement social chrétien, il est nécessaire tout d'abord d'appliquer dans leur plénitude les principes de la Charte de l'Atlantique. L'abolition de la crainte et l'abolition du besoin doivent être le but à atteindre. Pour cela, il faut que le commerce et l'industrie soient délibérément réorganisés sur la base de l'échange le plus libre possible des marchandises et des services.

La reconstruction économique doit être conçue sur la base internationale la plus large. Le conseil général de l'industrie devrait donc coopérer avec l'Etat dans une politique d'expansion commerciale internationale pour développer les vastes sources de richesses encore inexploitées qui sont disponibles. Il devrait aussi prendre des mesures pour assurer la distribution des produits de telle sorte que jamais plus des peuples puissent être affamés au sein de l'abondance.

Nos lecteurs remarqueront que les conseils de l'industrie et le conseil général de l'industrie, qui forment une part essentielle du projet de la Démocratie industrielle, s'accordent avec l'enseignement des Encycliques, aussi bien que ce qui touche au juste salaire vital. Ce faible aperçu laisse prévoir toutes les excellentes mesures qui pourront trouver place dans le rapport définitif.

L'HISTOIRE D'UN JEUNE ESCLAVE

Doux souvenir qu'il me plaît de vous conter!

Nous sommes au Zanguebar, dans le Pori de la Kkata, vaste désert sans eau qui occupe une partie de l'Ousagara.

Comme nos vivres sont rares, je fais le projet d'aller abattre quelques animaux. Je devance donc la caravane avec Patrice Ambimoyo, enfant chrétien qui a accompagné Mgr de Courmont, notre vicaire apostolique, dans tous ses voyages.

Peu à peu la conversation s'engage, et Patrice nous raconte au long son histoire. Faut-il la résumer? Peut-être parmi ceux qui s'aventureront à la lire, y en a-t-il un qui, sans le savoir, fut son libérateur. Car, qui sait où aboutit le sou de chaque semaine et la prière de chaque jour, donnés par l'associé de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

Je commence, dit Patrice.

En marchant de ce côté-ci, longtemps, longtemps, on traverserait des plaines, des fleuves, des montagnes, et je crois qu'on arriverait dans mon pays.

Mon père, c'est le Ungindo. Mon père y est-il toujours? Je n'en sais rien. Ma mère m'y pleure-t-elle toujours? Dieu seul le sait.

Pour moi, quand la nuit, avant de m'endormir, je regarde loin, bien loin, à travers mes années passées, je me rappelle et je revois: je revois notre village qui s'appelle Underidé, je revois ses cases rondes, je revois ses trois palissades en bois, je revois mon frère qui était grand, et je me revois moi-même qui étais si petit!

Chez moi, on vole les enfants. Quand ma mère voulait me faire peur, elle me regardait et me disait: "Ambimoyo (c'était mon nom), le voleur te prendra et tu seras vendu à des hommes qui ont deux yeux par-dessus leurs yeux." Cela me faisait devenir sage... Ah! mère!

Que d'os blancs

Voilà qu'un jour nous étions allés, quatre ensemble, tuer des oiseaux et pêcher des poissons, car nous ne voulions pas manger notre riz sec. Nous étions allés quatre sur le bord de la rivière, et nous attendions, tenant en main nos flèches de

bois pointu et laissant pendre nos pieds dans le courant — je nous vois encore — quand tout d'un coup deux hommes sortent des broussailles et se jettent sur nous: un de mes camarades est pris, deux autres se sauvent, et moi je me serais échappé peut-être, mais j'avais les jambes si petites! Le voleur me saisit, me met dans un sac en feuilles de palmier, et me remplit la bouche avec de la farine de maïs, pour m'empêcher de crier... Me voilà dans le sac, et il fait nuit...

On m'emporte, sans savoir où je vais.

Je donne des coups de pied à cet affreux homme, je le pince, je pleure. Ah! ma mère, tu me l'avais bien dit!

Le jour, on s'arrête dans le bois: où me cacher? Et la nuit on recommençait à marcher: où voulez-vous que je me sauve? Cela dura longtemps. Et quand on s'arrêta, nous étions chez les Vapogoro.

En arrivant à Kiloa, nous ne sommes plus que neuf, peut-être dix en me comptant. Ah! sur cette route, les vautours et les hyènes qui nous suivaient ne sont pas morts de faim. Que d'hommes morts! Que d'os blancs! Que de crânes sans yeux!

Kiloa, c'est une grande ville, et la mer est à côté. Le marché était couvert d'esclaves; j'y fus conduit tout de suite, et bientôt vendu pas cher. Du reste, je ne valais rien: petit, maigre, mauvais caractère et sauvage. Enfin on me donna un nom arabe, et l'on dit: Embarquons-le pour le Zanzibar!

Me voilà sur un grand lougre: et que de monde, hommes, femmes et enfants, grands et petits, empilés les uns sur les autres! Et les jours étaient longs! Et rien que du ciel en haut! Et rien que de l'eau autour!

Mais voilà que la petite vérole se met à bord: c'est une maladie affreuse et qui se gagne. Des hommes plus grands que je ne suis maintenant tombent pièce par pièce, comme des morceaux de pourriture! Le capitaine dit: "C'est bien simple! si ces malades restent avec les autres, personne n'arrivera à Zanzibar!"

Et tous les jours on en prenait un, deux, trois, et ploc! ploc! les voilà à la mer, et puis rien...

Je me disais: "Quand est-ce que ce sera mon tour?" et je fermais les yeux.

Mais non, je ne fus point malade, et je ne fus point jeté. Qu'est-ce que cela, Zanzibar? Jamais je n'avais vu pareil village: des maisons tout en pierres, et des hommes tout couverts de linge!

Au marché, on me promène trois jours de suite: personne ne veut de moi. A la fin, cependant, une espèce d'Arabe, qui me dit:

"Ton travail, c'est de mener l'âne à la mer, tous les jours, et de le laver.

Je me mets à pleurer:

"Ah! maître, maître, dans mon pays on mange ces bêtes-là, mais on ne les lave pas; je ne pourrai jamais faire cet ouvrage..."

Je lavais les ânes

J'appartiens à un grand Arabe, Abdallah ben Séliman, très pauvre, m'achète pour presque rien et me donne à conduire de grosses nattes. Au bout de dix jours, j'en finis deux; il me sert vingt coups de bâton, et me reconduit au marché: me voilà revendu; c'est la quatrième fois!!!

Heureusement il y avait là tout près, chez le voisin, un enfant qui menait aussi les ânes à la mer, et qui les lavait. Ce fut mon ami: nous allions ensemble, et nous revenions ensembles... Or, un jour, l'âne me mordit, et nous dûmes que, pour le corriger, on pourrait peut-être

lui couper la queue... Ce fut bien vite fait. Mais le lendemain, j'étais de nouveau sur le marché.

Il y avait là un homme de la côte, un musulman; il m'acheta pour un mouchoir rouge, et acheta aussi mon camarade et beaucoup d'autres. C'était son métier. A la fin, on nous dit que nous allions partir pour Kiloa et qu'on y verrait de belles choses, mais voilà qu'un homme arrive en criant: "Ambimoyo! Ambimoyo! Et je réponds: "Mon père!" car c'était lui!

C'était mon père: il avait consulté le sorcier, et il paraît que ce sorcier voyait clair, car j'étais retrouvé. J'avais été pris pour rien, j'avais été vendu pour un mouchoir, et je fus racheté pour trois chèvres, nos trois plus belles chèvres.

Me voici donc de nouveau à la maison, jouant, riant, courant, sautant et grandissant.

Un an se passe, ou quelque chose comme un an. Ma mère me disait toujours: "Prends garde au voleur et à l'homme qui a deux yeux par-dessus ses yeux!" Je répondais: "J'y pense, j'allais, comme autrefois, sur la rivière tirer des oiseaux et pêcher des poissons, jusqu'à ce qu'un jour des voleurs reviennent, et je fus pris! Mais cette fois le musulman qui m'acheta avait déjà sa provision faite, et nous partimes aussitôt pour la côte.

Nous étions bien quarante, des hommes, des femmes, des enfants, tous reliés les uns aux autres par une fourche en bois qui nous tenait au cou et à la file le long du sentier.

En tête de la caravane, à la queue, à droite, à gauche, des musulmans armés de fusils marchaient et nous faisaient marcher; il fallait bien avancer. Moi, pourtant, qui étais trop petit pour suivre ces grandes personnes, on me jeta sur le dos d'un femme qui était là, en disant: "Voilà ta mère!" Elle pleura, et je pleurai; nous nous souvenions tous deux peut-être que j'avais une autre mère, et elle un autre enfant.

A manger, on ne donnait presque rien; mais les coups ne coûtent pas cher, et le maître ne les épargnait pas. Ah! mes pauvres épaules!

Le soir, au champ, c'était autre chose. Tout le monde devait se coucher sur le dos, avec une chaîne qui nous reliait du premier jusqu'au dernier; les mains étaient retenues par une corde, et enfin les pieds en l'air étaient attachés à une longue perche disposée exprès, tout du long. Vous vous figurez?... le matin, on enlevait le bois, et en avant!... On voulait, par là, nous empêcher de nous sauver pendant la nuit. Aussi, personne n'échappa, qu'une fois; mais on tira dessus, et trois furent tués, le quatrième disparut dans le bois. D'autres fois, il y en avait de malades, qui ne pouvaient plus suivre; plutôt que de les abandonner tout à fait, le maître avait soin de les assommer, pour empêcher les autres d'en faire autant. Quelle vie! quelle misère!

Un Arabe à barbe blanche se présente, me regarde, m'interroge et m'achète:

"Ne pleure pas, me dit-il, dans dix jours, nous partirons pour Mascate, tu viendras avec moi, on t'apprendra à lire, le Coran, et s'il plaît à Allah, tu seras un bon musulman."

J'allais donc partir, mais voilà que mon maître qui tombe malade et meurt. C'est le bon Dieu qui le voulut ainsi: autrement où serais-je aujourd'hui?

Mon maître mort, aussitôt on vend son bien, ses champs, ses meubles, ses ânes, ses esclaves, et encore une fois voilà le pauvre Ambimoyo sur le marché.

J'y restai longtemps, on m'y

menait tous les jours à quatre heures, on me ramenait à six, et personne ne voulait de moi.

Enfin, un soir, voici qu'un Blanc passe, avec une grande robe; il me regarde. Ah! pensai-je, cette fois, je suis perdu, perdu!

C'est qu'on m'avait dit, lorsque j'étais encore à Kiloa: "Il y a des Blancs qui sont la méchanceté même, et jamais il ne faut leur parler de toi ni de ton village. Ils ont des maisons en pierres, ces Blancs, et dans ces maisons, des espèces de chaises comme des lits. Tous leurs esclaves sont dans des pièces voisines, attachés avec des cordes qui communiquent au lit du Blanc. Quand celui-ci veut un esclave, il tire la corde, sans jamais se déranger, et l'esclave arrive... Voilà pourquoi je me disais: Je suis perdu! en voyant approcher le Blanc.

Le Blanc me regardait toujours: il acheta un enfant qui se trouvait à ma droite; il acheta un enfant qui se trouvait à ma gauche, et finalement il m'acheta. Ah! je pleurais.

Ce Blanc, c'était un Père.

Nous arrivons à la Mission, nous entrons: une grande maison toute de pierre, avec des murs larges, et beaucoup d'enfants dans la cour, beaucoup, et je répétais: "C'est fini! Ma pauvre mère, si tu savais où je suis tombé... C'est fini!"

Ce qui m'étonnait le plus, c'était que tous les enfants riaient. Et je leur dis:

"C'est donc bien agréable d'être mangé par les Blancs!" Et en me retournant, j'aperçus derrière moi, grand, droit, immobile un autre Blanc: ma mère! il avait deux yeux de verre par-dessus ses yeux!

Père, je ne vous raconte pas la suite de mon histoire, c'est vous qui l'avez faite. Vous m'avez conduit à Bagamoyo, vous m'avez appris à travailler, à lire, à prier, vous m'avez lavé l'âme dans le baptême, et me voilà.

MGR A. LE ROY, C.S.S.P. (Missions de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit)

En répondant aux annonceurs, mentionnez le Journal de Waterloo.

"JE SALUE TON PAIN DELICIEUX"



LES PAINS DE LEVURE ROYAL

"MOI, JE SALUE LA LEVURE ROYAL!"

Donne un pain savoureux qui vous attire des compliments

TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTEGE L'ACTIVITE

SI VOUS PORTEZ CE BOUTON



On a Besoin de Vous Dès Maintenant!

Oui, si "Tipperary" était votre air de marche, une cordiale bienvenue vous attend dans la Garde des Vétérans du Canada. Nous avons besoin de vous pour servir n'importe où... pour aider à poursuivre la tâche que vos camarades de 1914-18 accomplissent depuis des mois, au Canada et ailleurs.

Rappelez-vous ceci: la G.V.C. fait partie de l'Armée Active du Canada, et la solde et les allocations, les droits de pension et de traitement médical de l'Armée Active s'appliquent dans ce cas.

Age maximum, 55 ans; Catégories médicales A, B et C.

Vous l'avez déjà fait. Vous pouvez le faire encore!



Pour renseignements, etc., adressez-vous à l'officier recruteur le plus proche pour l'armée ou à la

GARDE DES VÉTÉRANS DU CANADA

BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT: 1118, Côte Beaver Hall Tél. HA. 0942

Ce que le président des hebdomadaires pense de notre effort de guerre

Quelques extraits du discours que le député de Terrebonne à la Chambre de Communes, M. Lionel Bertrand, prononçait à la séance du 8 courant. — Du pour et du contre — Canadien avant tout.

On lira sans doute avec intérêt les extraits suivants du discours que M. Lionel Bertrand, président de l'Association des Hebdomadaires C. F. et député de Terrebonne à la Chambre de Communes, prononçait au cours de la séance du 8 courant.

Personne n'est contre l'effort à donner pour gagner la guerre. Personne, s'il est Canadien de cœur et d'esprit, ne peut refuser de faire sa part et de la faire loyale. Certes, le Gouvernement ne peut tout voir, tout contrôler, tout conduire, tout savoir, tout faire, mais l'effort de guerre ne saurait être utile et efficace, à moins qu'il ne soit appuyé sur des règles générales que la population, en retour des sacrifices consentis, est en droit de réclamer.

Effort de guerre, oui, mais qu'il soit raisonné, c'est-à-dire dépourvu de cette étroitesse qui rend l'autorité autocrate, et qui permet à des citoyens irresponsables au peuple de transformer en dictature l'autorité dont ils sont munis;

Effort de guerre, oui, mais que les législations émises, les décrets promulgués, les ordonnances publiées soient de telle façon étudiés qu'ils atteignent un but efficace, au lieu d'être des anomalies engendrant des

maux plus grands et devenant des calamités artificielles qui s'ajoutent aux maux dont nous souffrons déjà;

Effort de guerre, oui, mais qu'il ne soit pas une cause de bouleversement économique, en rayant des cadres de la vie industrielle les industries petites et moyennes, salut de la nation dix ans durant au temps de la crise, et qui deviendront les facteurs importants dans le rajustement de l'après-guerre,

Effort de guerre, oui, mais qu'il ne soit pas un éteignoir pour les travaux de l'intelligence, pour les travaux de la pensée; que si l'effort de guerre commande, par exemple, que la réclame pour les vins, liqueurs et bières soit prohibée, qu'il daigne, au moins, par une compensation quelconque, empêcher la disparition d'une partie de la presse de ma province, notamment d'une quarantaine d'hebdomadaires qui, depuis des années, s'affirment, par des sacrifices et des dévouements ignorés, comme des symboles de progrès social et de collaboration publique dans les régions qu'ils desservent;

Effort de guerre, oui, mais qu'il soit dans les cadres de l'armée une raison de plus à un esprit de saine compréhension

entre supérieurs et subalternes; que les décisions prises sur les demandes de libérations et de sursis faites par des soldats soient de telle façon étudiées qu'elles ne puissent prêter à aucune injustice possible; que certains médecins-examineurs des camps d'admission ou des centres de révision se donnent la peine de bien examiner les recrues avant de les classer comme aptes au service, examen qui semble dans bien des cas n'être fait que partiellement, puisque une très grande partie des recrues appelées à l'entraînement, à la suite d'une révision, sont renvoyées de l'armée quelques mois plus tard, avec le simple résultat d'avoir occasionné une dépense inutile au pays;

Effort de guerre, oui, mais qu'il ne devienne pas, à cause du zèle trop intempestif de certains hauts fonctionnaires, une raison d'empiéter sur les droits des provinces et de bouleverser leur législation, surtout quand ces droits et ces législations sont d'une importance spéciale à telle ou telle province;

Effort de guerre, oui, mais qu'il ne donne pas le prétexte à ceux qui détiennent l'autorité et qui ont charge d'expropriations, par exemple, de poser en dictateurs, de recourir à des moyens arbitraires, à la police montée même, avant que n'aient été épuisés tous les moyens aptes à la conciliation et à la bonne entente;

Effort de guerre, oui, mais pourvu que, dans cet effort de guerre, l'ouvrier soit traité avec justice dans les usines de guerre, que les salaires qui lui sont payés ne soient pas plus élevés dans une province que dans l'autre, mais uniformes dans toutes les provinces;

Effort de guerre, oui, mais qu'il soit exempt de favoritisme, qui est la pire source de mécontentement et le parasite le plus nuisible à la production; exempt également de gaspillage, cet autre parasite qui tue le sens de l'économie chez le peuple et paralyse l'enthousiasme de la collaboration commune;

Effort de guerre, oui, mais que le cultivateur soit en état d'accélérer, d'augmenter, de doubler sa production en gardant et en obtenant les bras dont il a besoin, en obtenant aussi l'outillage qu'il réclame et dont le privent certaines ordonnances;

Effort de guerre, oui, dans une collaboration qui ne soit refroidie par aucun préjugé de race ou de religion, ni marquée d'un impérialisme outrancier ou d'un canadianisme ou provincialisme trop étroit; essentiellement canadien alors, inspiré par ce désir de l'amour du sol, du maintien des libertés et des traditions canadiennes. Que ce patriotisme ne défende pas, cependant, à notre sens d'humanité de donner réponse aux appels d'aide des nations alliées, mais encore faut-il que notre réponse n'excède pas les limites du bon sens en péchant par excès. Monsieur l'Orateur, après trois années de guerre, la dette, qui était en 1939 de trois milliards, atteint aujourd'hui le chiffre effarant de huit milliards, soit une dette de \$700 par tête. Ce qui veut dire que quatre années de guerre auront réussi presque à tripler la dette que 73 années de Confédération avaient donnée au Canada. Aussi, je comprends que le 3 novembre 1942, T. V. Soong, ministre des Affaires étrangères de Chine, ait pu affirmer que le Canada avait fait dans cette guerre, proportion faite de sa population, plus que tout autre pays du monde. Depuis trois ans, le Canada a mis dans la guerre toutes ses ressources. Pas d'armée

en 1939; en 1943, 200,000 soldats outre-mer, 200,000 soldats prêts à servir n'importe où comme volontaires et actuellement au pays, plus de 225,000 soldats pour la défense du Canada, comme recrues. En 1939, qu'avions-nous en fait de marine? Quinze navires, pour la plupart de petit tonnage, avec un total de 1774 marins en service; en 1943, 500 navires de guerre ou corvettes, naviguant sur toutes les mers du globe, avec un personnel de plus de 50,000. Pas d'aviation en 1939; en 1943, 150,000 hommes en service actif, la plupart en quête de lauriers sur l'Europe occupée. La population mâle du pays, de 19 à 45 ans, soit 2,215,800 hommes, a fourni, à l'heure présente, près de 800,000 hommes, volontaires ou recrues, soit presque le tiers de cette population. Le Canada est taxé à l'heure présente, en proportion de sa population, plus que la Grande-Bretagne, plus que les Etats-Unis. Pouvons-nous faire mieux? Pouvons-nous aller au-delà? Pouvons-nous aller plus loin? Les impérialistes continuent d'affirmer que ce n'est pas assez.

Monsieur l'Orateur, je ne suis pas un impérialiste, et je condamne ceux qui, vivant ici, le sont avant d'être Canadiens. Je ne suis pas un antibritannique, car je n'ai jamais rougi d'être un citoyen de l'Empire. Attaché à ce pays par vingt décades d'ancêtres, j'ai le droit et le devoir d'être Canadien d'abord. J'ai dit Canadien, monsieur l'Orateur, je n'ai pas dit Québécois. J'aime ma province, je la défendrais contre qui que ce soit; mais le réel amour que j'ai pour elle inspire à mon patriotisme les limites totales de mon pays. Le don d'un milliard à la Grande-Bretagne, l'an dernier, les sommes à elle prêtées, me semblent encore des gestes exagérés quand on sait que la Grande-Bretagne faisait dans le même temps des prêts à l'étranger avec intérêt. J'approuve le discours du trône pour l'ensemble des projets de loi qu'il comporte, mais je me réserve le privilège de prendre la décision que je croirai la meilleure quand viendra devant cette Chambre le bill pourvoy-

LE COURRIER D'OUTRE-MER

ALLEMAGNE

La joie au sein du Reich

Le bonheur prend d'étranges formes, par le temps qui court, à l'intérieur de l'Allemagne. Rien ne fait plus plaisir, par exemple, que d'apprendre qu'un des siens n'aura plus à se battre, et qu'il est enfin captif des Nations-Unies. Témoin, cet avis relevé dans les notices de décès d'un journal de Hambourg, récemment reçu à Londres: "Nous avons le bonheur de communiquer à nos parents et amis que mon fiancé bien-aimé, futur gendre que mon père et ma mère estiment beaucoup, le soldat Hans Wuelk, n'est pas mort glorieusement sur le champ de bataille, comme nous le croyions; il est vivant et prisonnier dans un camp militaire britannique. Avec une joie indescriptible, signé: Juliane Soontang et sa famille."

POLOGNE

Le pays héroïque et martyr

La Pologne possède actuellement une armée de plus de deux cent mille soldats, se battant pour les Nations Unies en divers points du bloc; telle est la déclaration que vient de faire M. Victor Podowski, ministre de Pologne au Canada. Le Canada est habité par 170,000 citoyens d'ascendance polonaise. M. Podowski a ajouté que les Nazis ont exécuté trente

ant à des dons de ce genre et à la formation de la Commission qui, seule, aura le droit de voir à leur partage. J'ai différé d'opinion avec le Gouvernement dans le passé, et je différerai d'opinion avec lui toutes les fois que mon devoir me dira d'agir ainsi. J'ai été élu pour défendre dans ce Parlement les principes dont mon comté m'a confié la défense en 1940. Je ne suis ici que pour cela. Je reste de ce côté-ci de la Chambre, car la liberté de parole existe, et je regrette que des libéraux aient jugé à propos de fonder de nouveaux partis quand ils pouvaient exercer ce droit d'exprimer ici leurs opinions, toutes leurs opinions.

fois plus de Polonais que les habitants de n'importe quel autre huit pays occupés.

SUEDE

Grave danger pour la Suède

Depuis que Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, a appris que la Suède reçoit un service de téléphotos des Etats-Unis, il est inquiet. Goebbels a averti "franchement" les Suédois, par la radio, que ceci est une manœuvre des Américains, afin de préparer la Suède "au sort de l'Afrique du Nord"!

GRANDE-BRETAGNE

L'immigration des cerveaux

Depuis le début de la guerre, on dénombre 595 professeurs d'universités européens qui se sont réfugiés en Grande-Bretagne. De ce nombre, il y en a 254 enseignants dans des universités anglaises ou travaillant dans des instituts scientifiques. Une fraction importante des autres se livre à des recherches privées.

RUSSIE

Le chemin de la victoire

Moscou annonce l'ouverture d'un nouveau haut-fourneau, d'une capacité quotidienne de quatorze cents tonnes d'acier, à Magnitogorsk, derrière les monts Oural. Ainsi, malgré un effort militaire surhumain, le progrès industriel de la Russie n'en avance pas moins.

TURQUIE

L'Axe espionne la Turquie

Malgré une pression diplomatique menaçante, un tribunal turc a condamné à mort trois espions: deux étaient Allemands et l'autre Italien.

ECOSSE

Une Ecosse tenant une ferme près de cette ville a eu l'idée de tondre Riki, son grand chien hollandais, et d'en tisser le poil pour un gilet de marin. Elle a si bien réussi que les femmes des îles Hybrides ont adopté le même système: mais comme c'est l'hiver, elles ne tondent pas les chiens, mais les peignent simplement. Avec ses démolures, elles fabriquent de magnifiques foulards pour les matelots.

UN prêt



UN tour



DES bombes SUR LUBECK



L'idée de 2 mécaniciens.

Leur fait-elle honneur?

Vous en jugerez.

CES DEUX jeunes gens s'étaient mis dans la tête qu'ils pourraient fabriquer de petites pièces d'avion, à domicile, dans leurs moments de loisir. Mais il leur fallait un tour...

Alors, ils allèrent exposer leur idée à un gérant de banque. Celui-ci apprécia leur empressement à servir et, tenant compte du fait qu'ils étaient tous deux des techniciens, il leur avança quelques centaines de dollars.

Cela se passait il y a trois ans. Ils ont maintenant vingt hommes à leur service et des contrats pour la fabrication de pièces d'avion d'une valeur de \$100,000. Ils consacrent tout leur temps à cette importante industrie, et ils collaborent à la construction des bombardiers canadiens qui pilonnent les villes ennemies.

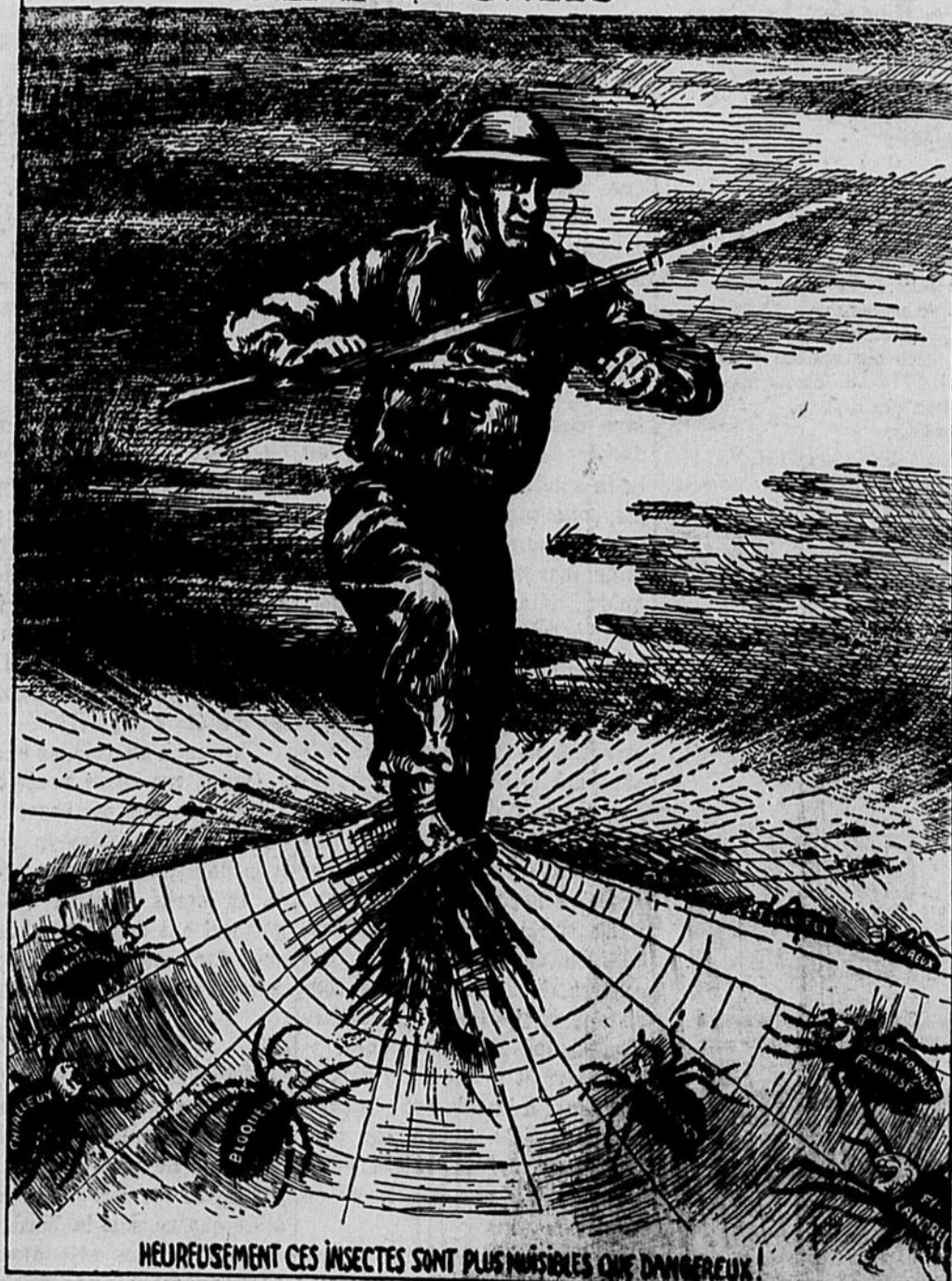
Ce fait authentique montre comment les banques secondent l'initiative privée. On en pourrait relever d'autres exemples tous les jours, dans les petites villes comme dans les grandes.



Les exigences de la guerre ont considérablement augmenté le travail des banques et de leur personnel. Et plus du tiers de nos employés expérimentés est sous les drapeaux. Faites vos opérations de banque de bonne heure. Payez vos petits comptes en argent. Cela nous aidera.

Les BANQUES À CHARTE DU CANADA

LES ARAIGNÉES



HEUREUSEMENT CES INSECTES SONT PLUS NUISIBLES QUE DANGEREUX!

La distribution des carnets de rationnement

Quelques renseignements supplémentaires au public.

Le service du rationnement avertit toutes les personnes qui se trouvent éloignées de leur foyer et qui n'ont pas apporté leur carnet de rationnement, de prendre les mesures nécessaires pour se faire envoyer ce carnet, afin de remplir les blancs de la carte postale et de retourner le carnet au complet, à une personne fiable, sans détacher la carte du carnet.

Rien ne s'oppose à ce que les carnets soient présentés au centre de distribution par une personne qui est délégué par le bénéficiaire, mais cette personne n'obtiendra pas le second carnet de rationnement à moins de présenter un carnet No 1 dont la carte postale porte les renseignements requis.

Il ne faut, en aucun cas, mettre à la poste à l'adresse du bureau de rationnement. Ceux qui le feront s'exposeront à ne pas recevoir le second carnet de rationnement d'ici plusieurs semaines et se trouveront privés des denrées rationnées.

On ne doit pas détacher la carte du livret. C'est l'aide bénévole du centre de distribution qui doit le faire. Ce dernier remettra au consommateur le premier carnet de rationnement en même temps que le second, car il contient encore des coupons valides.

Les carnets de rationnement sont précieux

Le service de rationnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre avertit les parents, et d'une façon générale, tous les adultes, de ne pas envoyer les enfants réclamer le carnet de rationnement No 2, lors de la campagne de distribution qui aura lieu entre le 19 février et le 1er mars. Les directeurs des centres de distribution donneront instructions à tous les aides bénévoles de ne pas remettre le carnet à quiconque a moins de seize ans. Il faut qu'une personne aille réclamer les carnets des enfants. Comme dit M. L.-B. Unwin, administrateur du rationnement des consommateurs, "les carnets de coupons sont trop précieux pour qu'on les confie à des enfants, car même à force d'argent, on ne peut se procurer des denrées rationnées sans coupons de rationnement. La perte d'un livret occasionne de nombreux ennuis et pour celui qui l'a perdu et pour l'administrateur du rationnement avant qu'un nouveau livret soit émis."

L'indice du coût de la vie

Le Bureau de la Statistique fédérale révèle aujourd'hui que l'indice du coût de la vie a fléchi de 1.7 point entre le 1er décembre et le 1er janvier. "Cette baisse indique clairement, déclare M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix, que la politique de stabilisation du coût de la vie adoptée récemment par le gouvernement a été couronnée de succès."

Les prix maxima du boeuf

Depuis jeudi, le 11 février, conformément à la politique de la Commission des prix les prix de gros maxima des carcasses, des côtés et des quartiers de boeuf ont monté de 50 cents les cent livres. Les morceaux de boeuf ont monté dans la même proportion. Les nouveaux plafonds resteront en vigueur jusqu'au 25 mars alors qu'il se produira une autre hausse de 50 cents par cent livres. Le 29 avril les prix de boeuf augmenteront encore de 50 cents, et le 27 mai, de 25 cents.

Les prix de juin seront le plafond permanent du boeuf, mais des fluctuations saisonnières pourront se produire librement en dessous de ce plafond.

A Montréal et à Québec, le nouveau prix maximum pour le boeuf de qualité commerciale est de \$18.75 par cent livres et dans la partie de la province de Québec qui constitue la zone No 3, le nouveau plafond sera de \$19.25 les cent livres.

Les prix maxima du veau non désossé

Une ordonnance de l'administration des produits alimentaires a déterminé les prix maxima des carcasses, des côtés et des quartiers de veau non désossé. Un tableau annexé à l'ordonnance donne les prix maxima des grossites de chacune des 15 régions que l'on a établies pour l'administration des prix du boeuf. Le décret est en vigueur depuis le 8 février.

Ces prix constituent le plafond permanent de cette denrée, mais des fluctuations saisonnières pourront survenir au-dessous de ce plafond.

Pour les zones 4 et 6 dont les marchés principaux sont respectivement Montréal et Toronto, les prix de gros maxima du veau non désossé, la peau enlevée, seront 21 cents la livre dans le cas des carcasses et des côtés, 15 cents dans le cas des quartiers de devant et 25.5

cents dans le cas des quartiers d'arrière.

Les machines usagées

Au cours des quatre derniers mois, des machines usagées qui ne servaient pas, d'une valeur d'un quart de million, ont été mises à la disposition des industries essentielles du Canada, grâce à l'administration des marchandises usagées à la Commission des Prix et du Commerce.

Bien qu'on ait inscrit plus de 25,000 machines, la demande est encore de beaucoup supérieure à l'offre et les autorités de l'administration des machines usagées sont d'avis qu'il n'y a pas la moitié des machines employées à des fins non essentielles qui ne soient inscrites. Les règlements émis à cet effet déclarent que le propriétaire est tenu de s'inscrire dès qu'elle n'est pas employée depuis vingt jours.

Selon une ordonnance du régisseur de l'acier, une machine usagée signifie toute machine qui ne sert pas, qui est superflue ou démodée, ou encore qui n'est pas employée pour des fins essentielles. Les prix sont fixés par la Commission, mais on permet des ventes qui ne tiennent pas compte de ces plafonds lorsqu'il s'agit de machines fabriquées après le 1er janvier 1930.

En rapport avec cet appel pour l'enregistrement des machines usagées nécessaires à l'augmentation de la production des matériaux critiques, il faut se rappeler que les rebuts de métaux ne doivent pas être conservés pour plus de vingt jours après qu'on les a déposés dans les locaux du propriétaire, sauf autorisation de l'administrateur des marchandises usagées.

Le nouvel administrateur des vivres

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. K.-W. Taylor, secrétaire de la Commission depuis sa formation en 1939, au poste d'administrateur des vivres. M. Taylor remplace l'honorable J.-G. Taggart qui a repris ses fonctions de ministre de l'Agriculture dans le cabinet de la Saskatchewan.

NOUVELLES DU C. N. R.

Donneurs de sang au Canadien National

Pendant l'année qui vient de s'écouler 333 employés des usines et des magasins de la Pointe St-Charles, du Canadien National, se sont prêtés à 992

transfusions de sang à la clinique de la Croix-Rouge.

Ces employés du Canadien National ont formé une association de donneurs de sang pour venir en aide à ceux de leurs confrères ou aux parents des employés qui nécessiteraient une transfusion de sang. Le jour même de l'organisation on a fait appel à leur bonne volonté.

M. J.-M. Gauthier a été promu au Can. National

M. J.-M. Gauthier, commis en chef du service des marchandises de la Canadien National Steamships, a été promu gérant de ce même service, annonce M. R.-B. Teakle, directeur général de la compagnie. Il succède à M. W.-H. Thompson qui prend sa retraite avec pension après de nombreuses années de service.

Promotions au Can. National

M. O.-A. Trudeau, agent général du service des voyageurs du Canadien National, annonce la promotion de trois Canadiens français dans son service.

M. Gérard Tardif, représentant du service des voyageurs, est nommé agent voyageur; M. J.-H. Lajeunesse, chef du bureau de l'Information à la Gare Bonaventure, est promu re-

présentant du service des voyageurs et M. Philippe Dehase, commis au trafic, est nommé chef du bureau de l'Information à la gare Bonaventure.

Les géants du rail

Les nouvelles locomotives 6200 du Canadien National peuvent tirer des trains de marchandises pesant jusqu'à 6000 tonnes. Elles sont tout particulièrement utiles pour le transport du matériel de guerre.

FRANCE

Singulier "oubli" douanier

Quoique les frontières françaises soient complètement fermées non seulement aux voyageurs, mais à la poste, on remarque que "Gringoire", feuille antibritannique notoire, passe en Suisse comme par hasard, même lorsque le "Journal Officiel" du maréchal Pétain ne peut être obtenu nulle part. Dans "Gringoire", la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont flétris du titre d'"ennemis publics No 1"... ce qui n'empêche pas les rédacteurs de ce journal de reproduire des oeuvres de P. G. Dodehouse et de De Vere Stackpole. La raison en est simple: ces "ennemis publics" sont incapables de réclamer leurs droits d'auteur.

THEATRE CARTIER GRANBY

SAMEDI — DIMANCHE — LUNDI

UNE FEMME DOIT-ELLE TOUJOURS PORTER LE POIDS D'UN PASSE MALHEUREUX?

Renée ST-CYR & Viviane ROMANCE

JEAN WORMS FRANCIS CARCO Georges FLAMANT

— Dans —

PRISONS DE FEMMES

Aussi: TIM HOLT et CLIFF "Ukulele Ike" EDWARDS dans

Fighting Frontier

MARDI SEULEMENT

REPRISE

Bing CROSBY - Bob HOPE
Dorothy LAMOUR

— Dans —

Road to Zanzibar

— Avec —

UNA MERKEL et ERIC BLORE

— Aussi —

Remarkable Andrew

— Avec —

BRIAN DONLEVY WILLIAM HOLDEN
ELLEN DREW
Montagu Love et Porter Hall

THEATRE PALACE GRANBY

VENDREDI et SAMEDI

JACK BENNY
& ANN SHERIDAN

— Dans —

Geo. Washington Slept Here

— Aussi —

Bullet Scars

— Avec —

REGIS TOONEY et ADELE LONGMIRE

DIMANCHE—LUNDI—MARDI—MERC.

Judy GARLAND

— Dans —

FOR ME & MY GAL

— Avec —

GEORGE MURPHY, GENE KELLY, MARTHA EGGERTH et BEN BLUE

— Aussi —

MACDONALD CAREY

— Dans —

Dr. BROADWAY

LE MILLIONNAIRE



Le Millionnaire qui distribuera ses bienfaits tous les vendredis sur le populaire programme "Les Joyeux Troubadours".

Le coin des cultivateurs

AIDEZ LES FORCES ARMEES

Il est très vrai, comme le disait Napoléon, qu'une armée marche sur son estomac; il n'en est pas moins vrai qu'une armée ne peut aller bien loin si les soldats dont elle se compose n'ont pas de bonnes chaussures.

Avec le cuir d'un boeuf de bonne taille on peut faire au juste trois paires de chaussures pour un fantassin de l'armée canadienne, ou quatre paires pour un membre du corps d'aviation canadienne. C'est parce que l'on ne peut employer pour celt que le cuir du dos; le cuir du ventre et celui du reste de la peau servent à d'autres fins. Encore faut-il que les cuirs soient tout à fait sains pour que l'on puisse en tirer trois paires de chaussures. Ceux qui sont troués par de nombreux trous de larves sont tout à fait inutilisables. Voilà pourquoi on conduit ce printemps une lutte sur une échelle nationale contre les larves ou "varrons" de l'hypoderme. Tant de cuirs reçus par les tanneurs sont "varronnés", c'est-à-dire percés par les larves de l'hypoderme, que le manque de cuir pourra bientôt occasionner une situation critique.

Cette destruction des larves n'exige aucun sacrifice de la part des cultivateurs. C'est, au contraire, une pratique d'un très bon rapport au point de vue commercial. Non seulement les larves détruisent les cuirs, mais leur présence comme parasites internes dans le corps des animaux crée des conditions telles que l'animal ne prend du poids que lentement et qu'il rapporte beaucoup moins d'argent quand on le vend.

Examinons quelques-uns des dégâts causés par les hypodermes. Tout d'abord, quand la mouche de l'hypoderme est active et qu'elle pond ses oeufs, les animaux sur les pâturages sont pris de panique et ils courent dans tous les sens pour chercher à échapper aux mouches. Ils sont très difficiles à manier à cette époque et ces courses folles les font maigrir et perdre l'augmentation de poids qu'ils ont faite plus tôt.

Plus tard, quand les larves pondues par les mouches arrivent au dos de l'animal, la qualité de la viande en souffre beaucoup. Il faut enlever de la chair les kystes que ces larves ont formés, et comme ces kystes se rencontrent généralement dans les morceaux les plus chers du dos et des lombes, il en résulte de gros dégâts et la viande est très abîmée.

Les hypodermes et leurs larves causent également une grosse diminution dans la production du lait; cette diminution peut se monter jusqu'à 25 pour cent lorsque ces insectes sont nombreux.

Envisagée au seul point des dollars et des centins, la répression de l'hypoderme devrait être pratiquée régulièrement chaque saison. Si tous les cultivateurs et les ranchers qui possèdent des bestiaux s'entendaient pour appliquer des moyens de lutte, le nombre d'hypodermes serait grandement réduit.

On peut se procurer des renseignements sur les moyens de combattre les hypodermes en s'adressant à l'agronome régional ou à la Division de l'entomologie, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

SURPRODUCTION ALIMENTAIRE

Un porc fournit la ration de 9 personnes pendant un an en Grande-Bretagne.

Si nous réussissons à conserver un porc de plus par portée cet hiver et ce printemps, nous pourrions envoyer aux abattoirs un million de porcs de plus pendant l'été et l'automne prochains. On s'imagine peut-être qu'un goret de plus ou de moins n'a guère d'importance, mais un goret développé jusqu'au poids du marché, c'est-à-dire à 200 livres, fournit assez de viande pour neuf personnes pendant un an en Grande-Bretagne. On demande donc instamment à tous les cultivateurs canadiens de faire le nécessaire cette année pour maintenir en vie tous les porcs qui naissent. La Grande-Bretagne nous demande de lui fournir 675,000,000 de livres de viande de porcs d'ici à novembre 1943. Pour répondre à cette demande, ainsi qu'à celle des consommateurs canadiens, il nous faudra envoyer aux abattoirs 8,000,000 de porcs en 1943.

La première chose à faire pour obtenir une portée saine et vigoureuse est de bien soigner la mère; il faut lui donner l'occasion de prendre ses ébats tous les jours, et lui fournir une provision généreuse de protéines, de substances minérales et de vitamines dans sa ration. On peut fournir ces vitamines au moyen de trèfle vert ou de foin de luzerne, ou plus directement au moyen d'huile de foie de morue, d'huile de saumon ou toute autre huile alimentaire. Toutes les truies pleines devraient recevoir de l'iode sous forme de sel iodé ou d'une solution d'iodure de potassium ou d'iodure de sodium donnée à raison d'une cuillerée à soupe par jour. On obtient cette solution en faisant dissoudre une once de potassium ou d'iodure de sodium dans un gallon d'eau. L'iode est essentielle, sans elle la croissance n'est jamais normale. La truie qui ne reçoit pas d'iode pendant la gestation donne des petits chétifs, parfois même sans poils, qui meurent presque tout de suite après la naissance. C'est pour prévenir ces pertes que l'on donne de l'iode aux truies.

Beaucoup de goretts meurent aussi parce qu'ils sont écrasés par leur mère, et ce sont là des pertes que l'on peut fort bien prévenir. Il suffirait d'examiner soigneusement le parquet et de boucher ou de recouvrir tous les trous et fentes où un porcelet pourrait se prendre. Une précaution indispensable est d'entourer le parquet d'un garde-corps, pour que les goretts ne soient pas exposés à être écrasés entre la truie et le mur ou la cloison du parquet. Enfin la propreté est le moyen le plus utile de prévenir les maladies. Si les porcs ont été infectés de vers ou de maladies dans le passé, on devrait tout d'abord nettoyer les parquets au moyen d'eau chaude et de lessive, puis les ébouillanter avec de l'eau bouillante et les désinfecter.

Les jeunes porcs contractent aisément un refroidissement, et comme le temps est toujours très variable pendant la saison des mises-bas, il vaut mieux se préparer à fournir un peu de chaleur, qui aide à sécher les porcelets et les empêche de se tasser autour de la mère, généralement nerveuse et agitée à ce moment.

LES PRIX DU MARCHE

La Coopérative Fédérée de Québec, 130 est, rue St-Paul, Montréal.

Semaine finissant le 13 février 1943:

Poulets vivants à rôtir

Rouges et blancs: A—6 lbs et plus, 28 $\frac{1}{2}$ c; B—5 lbs à 6 lbs, 26 $\frac{3}{4}$ c; C—4 lbs à 5 lbs, 25 $\frac{3}{4}$ c. Gris: A—6 lbs et plus, 30c; B—5 lbs à 6 lbs, 28 $\frac{1}{2}$ c; C—4 lbs à 5 lbs, 27c.

Poules vivantes

Toutes races, sauf Leghorn: A—5 lbs et plus, 29 $\frac{1}{2}$ c; B—4 lbs à 5 lbs, 28c; C—3 lbs à 4 lbs, 27c.

Race Leghorn: A—4 lbs à 5 lbs, 25 $\frac{1}{4}$ c; B—3 $\frac{1}{2}$ lbs à 4 lbs, 23 $\frac{1}{4}$ c; C—3 lbs à 3 $\frac{1}{2}$ lbs, 21 $\frac{1}{4}$ c.

Coqs vivants

17c.

Lapins vivants

5 livres et plus, 17c.

Jeunes dindes vivantes

A, 31c; B, 30c; C, 28c.

Poulets abattus

Engraisés au lait: Spécial—6 lbs et plus, 34 $\frac{1}{2}$ c; A—6 lbs et plus, 33 $\frac{1}{2}$ c; A—5 lbs à 6 lbs, 32 $\frac{1}{2}$ c; B—6 lbs et plus, 30 $\frac{1}{2}$ c; B—5 lbs à 6 lbs, 29 $\frac{1}{2}$ c; C—4 lbs à 5 lbs, 28 $\frac{1}{2}$ c.

Sélectionnés: Spécial—6 lbs et plus, 32 $\frac{1}{2}$ c; A—6 lbs et plus, 31 $\frac{1}{2}$ c; A—5 lbs à 6 lbs, 30 $\frac{1}{2}$ c; B—6 lbs et plus, 29 $\frac{1}{2}$ c; B—5 lbs à 6 lbs, 28 $\frac{1}{2}$ c; C—4 lbs à 5 lbs, 27 $\frac{1}{2}$ c; C—6 lbs et plus, 26 $\frac{1}{2}$ c; C—5 lbs à 6 lbs, 25 $\frac{1}{2}$ c; C—4 lbs à 5 lbs, 24 $\frac{1}{2}$ c; C—3 lbs à 4 lbs, 23 $\frac{1}{2}$ c.

Poules abattues

A—5 lbs et plus, 27 $\frac{1}{2}$ c; A—4 lbs à 5 lbs, 26 $\frac{1}{2}$ c; A—3 lbs à 4 lbs, 25 $\frac{1}{2}$ c; B—5 lbs et plus, 24 $\frac{1}{2}$ c; B—4 lbs à 5 lbs, 23 $\frac{1}{2}$ c; B—3 lbs à 4 lbs, 22 $\frac{1}{2}$ c; C—5 lbs et plus, 21 $\frac{1}{2}$ c; C—4 lbs à 5 lbs, 20 $\frac{1}{2}$ c; C—3 lbs à 4 lbs, 19 $\frac{1}{2}$ c.

Jeunes dindes abattues

A, 36 $\frac{1}{4}$ c; B, 34 $\frac{1}{4}$ c; C, 31 $\frac{1}{4}$ c.

Oies abattues

A, 24 $\frac{1}{4}$ c; B, 22 $\frac{1}{4}$ c; C, 17 $\frac{1}{4}$ c.

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Oeufs

A—Gros, 37c; A—Moyens, 33c; B, 29 $\frac{1}{2}$ c; A—Poulettes, 27 $\frac{1}{2}$ c; C, 26c.

Veaux abattus — Engraisés au lait

Bons, 20c; moyens, 19c; communs, 17c.

N.B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 pour cent aux expéditeurs individuels et de 5 pour cent aux Coopératives affiliées.

Beurre frais

Semaine finissant le 8 février 1943, inclusivement.

No 1, pasteurisé, 35c; No 2, pasteurisé, 34c; No 3, pasteurisé, 33c.

Fromage

Semaine finissant le 9 février 1943, inclusivement:

Blanc: No 1, 20 $\frac{1}{4}$ c; No 2, 19 $\frac{1}{4}$ c; No 3, 19 $\frac{1}{4}$ c.

Coloré: No 1, 20 $\frac{1}{4}$ c; No 2, 19 $\frac{1}{4}$ c; No 3, 19 $\frac{1}{4}$ c.

(F.A.B. Montréal)

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 15 février 1943, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée:

Porcs

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3, pesant 135 à 185 livres: \$17.25 à \$17.50; porcs de même classe payés sur le poids vif: \$13.25. Truies: \$12.50 à \$13.00; abattues, \$16 à \$16.50. Verrats châtrés: \$10 à \$11.00; abattus, \$13.00 à \$14.00.

Rabais. — B2 (130 à 134 livres), .50; C1 et C2 (130 à 175 livres), \$1.00; C3 (176 à 185 livres), \$2.00; D1 et D2 (130 à 175 livres), \$1.50; D3 (176 à 185 livres), \$2.50; porcs pesant moins de 130 livres abattus, \$2.50 ou plus; pesants-lourds (186 à 205 livres), \$2.50; extra pesants (206 à 220 livres), \$2.50 le cent livres; extra pesants (220 lbs et plus), \$3.00 le cent livres. Les porcs blessés subissent la coupe de \$2.00 en plus de la classification ordinaire.

Veaux de lait

Choix, \$17.00 à \$17.50; bon, \$16.00 à \$16.50; moyen, \$15.00 à \$15.50; commun, \$12.00 à \$14.00; d'herbe, \$9.50 à \$10.50.

Bouvillons

Choix, \$12.00 à \$12.50; bon, \$11.50 à \$11.75; moyen, \$10.50 à \$11.25; commun, \$9.00 à \$10.

Agneaux du printemps

Lots mélangés, \$14.00 à \$14.50; très communs, \$12.00 à \$12.50.

Moutons

Bon, \$9.00 à \$9.50; commun, \$6.00 à \$8.00.

Taures

Choix (Type à boucherie), \$11.00 à \$11.50; bonne, \$10.50 à \$11.00; moyenne, \$9.50 à \$10.00; commune, \$8.50 à \$9.00.

Vaches

Choix (Type à boucherie), \$10.00 à \$10.50; bonne, \$9.50 à \$9.75; moyenne, \$8.50 à \$9.00; commune, \$7.50 à \$8.50; très commune, \$6.00 à \$7.00.

Taureaux

Choix (Type à boucherie), \$11.00 à \$11.50; bon, \$10.00 à \$10.50; moyen, \$9.50 à \$10.00; commun, \$9.00 à \$9.50.

NOUVELLES AGRICOLES

Le miel

Aucun objectif n'a été posé en ce qui concerne la production du miel pendant la saison de 1943, mais on recommande aux agriculteurs de produire le plus de miel possible, dit la Revue de la situation agricole du Canada. Il y aura quelques difficultés à se procurer des contenants pour remplacer les contenants de métal; les fournitures de ruches, surtout celles où il entre du métal, seront plus rares, parce qu'elles sont soumises à des restrictions. Tout considéré, cependant, les conditions sont en général favorables à l'obtention d'une plus forte récolte de miel que d'habitude en 1943.

Graine de lin royale pour les semences

L'Office agricole du ravitaillement, ayant fait connaître aux producteurs de graine de lin Royal que toute cette graine serait nécessaire pour les semences de printemps prochain, tous les producteurs ont conservé cette graine, pour la vendre eux-mêmes, et il est peu probable que le Contrôleur des semences sera obligé d'acheter une quantité tant soit peu considérable de cette graine pour empêcher qu'elle ne soit vendue pour l'extraction de l'huile.

A l'avenir, il faudra un permis pour exporter en dehors du Canada des moutons et des agneaux vivants, de la viande de mouton et d'agneau et d'autres produits comestibles tirés de ces animaux.

PROFESSIONS ET AFFAIRES

Vérification, Organisation, Perception Administration de Succession Prix de Revient de Fabrication

Commissaire Cour Supérieure Impôt sur le Revenu SYNDIC DE FAILLITE

PHILIPPE JOLIN
B.A., L.S.C.

COMPTABLE PUBLIC et SYNDIC LICENCIÉ

TELEPHONE 206 — CASIER POSTAL 21 — WATERLOO, P. Q.

GEORGES DESRANLEAU
L.L.L.

AVOCAT

Au bureau de Me Joseph Gingras

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE 201

POUR VOS ASSURANCES FEU—AUTOMOBILE—ACCIDENT, ETC. CONSULTEZ

JEAN-LOUIS ROBERT

Représentant exclusif de LUMBERMEN'S MUTUAL CASUALTY CO.

Bond de garantie

180 rue Principale — GRANBY — TELEPHONE 431
WATERLOO, TEL. 130

Successor de Elisée Gaudet

TEL. BUREAU 78

B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO

P. Q.

EXPEDIEZ PAR

LEMAY EXPRESS

Service quotidien entre Montréal—Waterloo—Warden—St-Joachim—Foster
ENTREPOSAGE DES MEUBLES, ETC.

Entrepôt à Montréal: 1033 rue Wellington. Tél: PLateau 8147.

Bureau central à Waterloo: 617 Eastern. Tél. 389.

LEO-PAUL LEDOUX

DIRECTEUR DE FUNERAILLES ET
EMBAUMEUR D'EXPERIENCE

Chambre mortuaire et fleurs pour toutes les occasions

Service d'ambulance — Monuments — Pierres tombales
454 Principale WATERLOO TEL. 384

SI VOUS CONSTRUISEZ OU REPARÉZ, CONSULTEZ

ED. DELORME & CIE

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
INSTALLATION DE SYSTEME DE CHAUFFAGE
PLOMBERIE ET AUTRES TRAVAUX SIMILAIRES
Prix raisonnables et satisfaction assurée.

58 ST-ANTOINE-SUD

GRANBY, P. Q.

TEL. 2814

JEAN L'HEUREUX

B. A., B. O.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

TELEPHONE 437

154 RUE PRINCIPALE

GRANBY

(Au-dessus du nouveau magasin Fortin)

LE FOYER

NOS AMIS LES LIVRES

Nous aimons nos livres, ce sont de vieux amis et nous nous attachons à eux, au fur et à mesure qu'ils vieillissent avec nous. Mais leur vie est plus courte, plus fragile que la nôtre, et si nous voulons les conserver, il nous faut user de petits moyens pour les réparer, les entretenir sans recourir à la science du relieur.

S'agit-il de rafraîchir des couvertures en maroquin ou en veau? Lavez la reliure avec une éponge fine trempée dans de la mousse de savon, puis essuyez avec un linge fin. Les taches de graisse disparaîtront avec de l'ammoniaque; celles d'encre, avec du sel d'oseille.

Le vernis redeviendra net et brillant si vous passez sur la reliure du livre une couche de vernis que l'on trouve chez tous les pharmaciens, et faites ensuite briller avec un linge doux.

S'il manque un morceau de carton ou de peau à la reliure, nous lui rendrons la vie et la jeunesse en y recollant la peau ou le carton, et en employant pour ce travail de la colle forte travaillée avec de l'alun. On tend bien la peau que l'on a choisie

le plus exactement possible de nuance semblable et on fait sécher sous presse.

Tranches dorées

Voulons-nous rafraîchir les tranches dorées d'un livre poussiéreux? Il suffit de le mettre sous presse, et de passer sur ces tranches une éponge imbibée d'eau. Laissons sécher et repolir avec un petit outil dit "brunissoir".

Si l'on veut redorer les tranches du livre, on le mettra sous presse et on passera sur ces tranches un produit composé ainsi: un verre à liqueur d'eau, deux blancs d'œufs et quelques gouttes d'esprit-de-vin. On fait mousser le tout, on laisse reposer, et on applique ensuite. L'or en feuille est appliqué après et on polit avec le brunissoir.

Conservation

C'est à tort que l'on s'imagine que les livres se conservent mieux lorsqu'on les met dans des bibliothèques fermées; il est préférable pour leur conservation de les ranger sur des rayons ouverts et exposés à l'air. On les époussettera souvent. On peut aussi, dans les pièces où l'on ne séjourne pas et qui restent toujours inhabitées, placer en arrière des rayons, derrière les piles de livres, des morceaux de drap trempés dans de la benzine.

Nettoyage

Si les taches sont récentes et légères on les fera disparaître en les frottant avec de la mie de pain: pour les taches de graisse on les humectera légèrement et on frottera avec un mélange d'alun calciné et de fleur de soufre.



FAIRE DES PROVISIONS... POUR LA GUERRE — Nous voyons ici madame Jacques Raymond qui aide à l'effort de guerre du Canada en achetant une quantité de timbres d'épargne de guerre de son épicer. Ce dernier collabore à la campagne nationale en faveur de l'épargne de guerre lancée par les membres de l'industrie alimentaire au Canada. Elle est l'épouse du Capitaine aviateur Jacques Raymond, qui fait partie du Corps d'aviation royal canadien depuis 1938; il est le fils de l'hon. Alphonse Raymond. "Chaque timbre achète 12 cartouches? Alors, j'en achète tout un livre!" s'écrie Madame Raymond.

Un procédé plus simple pour enlever les taches consiste à prendre un morceau de papier-buvard et, à l'aide d'un fer chaud, de l'appliquer sur la tache à enlever. Le papier s'imbibé de graisse, on le change de place et on continue ainsi jusqu'à ce que la tache ait bien disparu. Trempez un pinceau dans un peu de térébenthine très chaude, étendez sur la tache à l'endroit et à l'envers. Le papier redevient net; s'il est jaune, on le blanchira avec de l'alcool rectifié. L'éther, la benzine appliquée avec du papier-buvard, enlèvent également les taches.

Rajeunissement

Si l'on peut rafraîchir une gravure ancienne on la frotte à la mie de pain. Est-elle tachée d'encre? quelques gouttes d'eau de Javel la blanchiront; mouil-

ler immédiatement après avec un peu d'eau.

COMMENT ORNER UN VESTIBULE

Dans les maisons confortables, on dispose d'un grand vestibule dans lequel généralement on place beaucoup de choses hétéroclites qui sont loin de lui être une parure.

Une banquette de bois, un porte-manteau, un porte-parapluie, et le hall d'entrée, souvent de belles dimensions et fort heureusement éclairé, se trouve meublé.

Cependant, on peut en tirer un bien meilleur parti et leur faire rendre de véritables services. Les visiteurs, d'ailleurs, dès qu'ils entrent dans une maison aiment trouver une pièce accueillante, et tel client d'un notaire ou d'un médecin qui serait profondément vexé qu'on le fit attendre quelques minutes dans un vestibule sans meubles supportera patiemment une attente beaucoup plus longue si des sièges agréables, un tapis harmonieux, une petite table lui donnent l'impression véritable d'un home.

Transformons donc le grand hall d'entrée de la plus heureuse façon possible.

Une chose naturellement restera forcément ce qu'elle est, c'est l'escalier; ne vous en désolerez pas trop. Vous vous inspirerez de son "style" pour arranger toute la pièce ainsi préparée.

Si l'escalier est de bois ciré, avec rampe de bois poli, ceci lui donne un petit cachet ancien très élégant dont nous tirerons parti; en effet, un escalier de ce genre s'harmonise très bien avec les meubles rustiques anciens et les meubles très modernes. Les murs de la petite pièce d'attente que nous aménagerons ainsi seront tendus de cretonne, à fond jaune avec un minuscule dessin noir et brun; des baguettes de bois très minces encadreront nettement ces panneaux tapissés. Les moulures dont on se sert pour les installations électriques seront parfaites pour cela.

Naturellement le papier peut remplacer la cretonne ou la toile, mais il le faudra de très belle qualité; et ce sera un peu plus économique, mais beaucoup moins joli. Si vos murs sont beaux, contentez-vous de les peindre à la peinture laque, sur laquelle vous dessinerez quelques filets de couleur différente. Voici également un procédé que revient à très bon marché et qui donne un heureux résultat. C'est de tapisser les murs avec de simple papier d'emballage bis: achetez un rouleau de papier peint à mo-

tifs, découpez ceux-ci et collez-les sur votre papier d'emballage, en variant le nombre suivant leurs dimensions. Faites ensuite, à l'encre de Chine et au pinceau, une ligne autour de chaque "incrustation".

GANTS NEUFS

Vous avez reçu de jolis gants neufs pour vos étrennes? Attention à ne pas les déchirer avec vos ongles, ni à les étirer, ni à casser les fils de coutures en tirant dessus. Commencez toujours à les mettre par les doigts. Pour les enlever, repliez le poignet et tirez délicatement. Puis donnez du jeu au bout de chaque doigt et tirez le reste du doigt. Afin de les conserver bien ajustés, aplatissez-les et reformez-les dès que vous les enlevez. Lavez souvent vos gants lavables dans une douce mousse de savon qui n'abîme rien. Les gants en chamois, en daim ou autre cuir fin ne se lavent pas sur la main mais les gants en cuir épais se lavent sur la main. Ne lavez pas les gants que vous avez déjà fait nettoyer.

SUR LE FRONT DOMESTIQUE

Il ne s'agit pas de canons, d'avions, de mitrailleuses. Mais non! Seulement d'un moyen très simple d'aider indirectement à en fabriquer; l'économie des moindres choses, c'est-à-dire une dépense réduite des stocks et des matières premières, de la main-d'œuvre, des aliments. Une pénurie de vivres s'annonce, la rareté des vêtements se fera bientôt sentir. Tirons donc le meilleur parti de ce que nous possédons, faisons durer "jusqu'à la corde".

Le bout des doigts des gants s'use toujours le premier, alors que l'autre partie reste encore très propre. Pour les faire durer plus longtemps mettez un petit bourrelet de papier à l'intérieur des doigts, où les ongles appuient. Ils perceront moins vite.

Les légumes

Gardons l'eau de cuisson des légumes pour ajouter aux sauces et aux soupes. Elles sont riches en matières nutritives et en saveur. Les feuilles de céleri, vertes ou séchées, assaisonnent délicieusement les soupes et les ragoûts. Finement hachées, elles serviront dans les salades ou dans les pains de viande.

Les manches

Si vos coudes sont passés à travers les manches de votre robe ou de votre chandail, cou-

pez-les et portez en dessous de la robe ou du chandail une jolie blouse de couleur harmonisante. Vous serez encore convenablement habillée.

Que Mes Repas Sont Bons

Depuis que
je prends

Les Pilules du Dr Chase

Vous voulez en

avoir pour votre

argent? Apportez-

nous vos **épargnes.**

Vous augmenterez

un capital de

\$15,000,000.

Les revenus sont dis-

tribués en **rentes**

viagères. Celles

des disparus s'en vont

aux **survivants.**

Quel est votre âge?

Nous allons vous

dire **combien** vous

pourriez retirer.

CAISSE

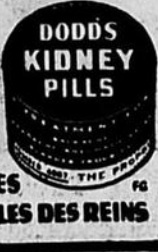
NATIONALE

D'ÉCONOMIE, 41

ouest, rue Saint-

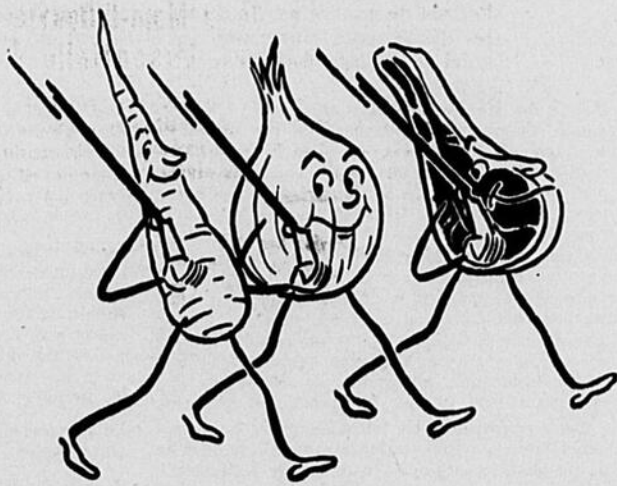
Jacques, **Montréal.**

**Pilules Dodds
POUR LES REINS**
pour
**MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ
DU SANG
DOULEURS
RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS**



RALLIEZ VOTRE CUISINE

À LA CAMPAGNE DE SAINTE ALIMENTATION!



Organisez votre cuisine totalement pour donner à votre famille une énergie et une vigueur combattives. Un régime alimentaire équilibré contribuera à la maintenir au travail chaque jour de la semaine! La cuisson par l'électricité rend les aliments, les plus ordinaires mêmes, appétissants et nourrissants; donc, ralliez votre cuisine à l'arrière-rang de la défense.

Suggestions culinaires:

Employez peu ou pas d'eau, pour réduire au minimum la perte et la fonte des éléments nutritifs. Conservez l'eau des légumes pour les soupes, etc.

Débutez vivement, cuisez rapidement, afin que ces éléments soient exposés moins longtemps au liquide, à la chaleur et à l'eau. Évitez l'ébullition violente et son effet destructeur de vitamines, par un réglage précis de la chaleur. Les légumes ne doivent pas être trop cuits.

Couvrez les ustensiles et ne rompez pas les aliments, chose inutile, avec la chaleur uniforme de l'électricité.

Commencez la cuisson des aliments congelés pendant qu'ils sont encore congelés.

REDDY DIT:

"Il nous faut des graisses et des os au Canada, pour les explosifs puissants. Venez-les à votre boucher, ou donnez-les au comité de récupération de votre zone."



UN VRAI RÉGAL!

BISCUITS AU FROMAGE
"MAGIC"

chauds, croustillants, exquis



2 tasses farine; 4c. à thé Poudre à Pâte "Magic"; 1/4 c. à thé sel; 1 c. à soupe beurre; 1 c. à soupe graisse; 1/2 tasse lait froid ou moitié lait et moitié eau.
Tamisez poudre à pâte, farine et sel. Incorporez shortening refroidi. Ajoutez liquide refroidi pour faire une pâte molle. Renversez la pâte sur planche enfarinée et ne la maniez pas plus que nécessaire. Abaissez et saupoudrez généreusement de fromage râpé. Roulez comme un gâteau roulé à la gâche; coupez en tranches de 1 pouce. Badigeonnez de lait. Cuisez à 400° F. de 12 à 15 minutes.



Assure une cuisson parfaite

NOUVELLES DE WATERLOO

—Mlle Jeanne Larose passait la fin de semaine à Granby.

—Mme B. Royston se rendait à Montréal, en fin de semaine.

—Mme Henry Paquette passe quelques jours à Montréal.

—M. et Mme Lucien Délisle étaient à Montréal, ces jours derniers.

—Mlle Irene Robinson était de passage à Montréal, en fin de semaine.

—Mlle Anna Fournier visitait sa soeur, Mme Hector Archambault, de St-Jean, récemment.

—Mlle Lucie-L. Couture, de Stanbridge-Station, visite actuellement M. et Mme Philippe Hubert.

—M. et Mme Raoul Déragon se rendaient récemment à Montréal, pour affaires, et visitaient aussi leur fils, André, étudiant au collège St-Laurent.

—MM. et Mesmes Roger Audette et Lionel Lamontagne assistaient, dimanche, au championnat de ski pour dames disputé à Cowansville.

—Le lance-caporal et Mme Robert Bissonnette, ainsi que leur fils, Bernard, de Borden, Ont., étaient de passage chez M. et Mme Alfred Bissonnette, dernièrement.

—Mme Albert Boulais, de Papineauville, ainsi que M. L.-J. Bernard, de Montréal, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme J. Bernard, ces jours derniers.

—Milles Pauline et Isabelle Charlebois, de même que Mlle Jacqueline Gariépy, se rendaient à Montréal et assistaient, samedi, au festival du Mont St-Louis, tenu au Forum, ainsi

qu'à un souper-dansant à l'hôtel Windsor.

—Le jeune Edward Mosgrove, six ans, fils de M. et Mme Alfred Mosgrove, a eu la main droite affreusement broyée, ces jours derniers, entre les rouleaux d'une essoreuse. On espère toutefois que ses blessures ne sont pas d'un caractère permanent.

—On voudra bien se rappeler que c'est jeudi soir prochain, dans la salle du collège, qu'aura lieu la partie de cartes sous les auspices de la congrégation des Dames de Ste-Anne. Les billets, en vente depuis quelques jours, s'enlèvent rapidement et tout fait anticiper un beau succès pour les organisatrices.

—Les exercices de notre fanfare, momentanément interrompus après le départ de l'ex-directeur musical, M. Patrick Dutton, viennent de reprendre assidûment sous une autre direction, celle de M. Elzéar Hamel, l'un de ses plus anciens membres. Ces exercices ont lieu tous les mercredis soirs. Pour faciliter à nos jeunes concitoyens qui désirent joindre plus tard les cadres de cette même fanfare l'occasion de se familiariser avec tel ou tel instrument qu'ils ont adopté, M. Hamel donnera aussi, tous les mardis soirs, à compter de huit heures, une série de leçons aux débutants.

LES ACCIDENTS INDUSTRIELS

Dans une lettre adressée à ses membres, les industriels assujettis à la Loi des accidents du travail, l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail parlait récemment de la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les industries de notre province à la suite des accidents qui se sont produits en 1942 sur les chantiers et dans les ateliers et manufactures.

Les accidents ont fait 96,888 victimes en 1942 et ils coûteront environ \$10,000,000, déclare l'association. Toutes ces charges grèvent considérablement nos industries et il devient plus que jamais urgent pour les employeurs de prendre toutes les mesures de prudence possibles pour protéger la main-d'oeuvre contre les accidents du travail.

L'association profite du début de l'année pour solliciter des patrons une étroite coopération dans l'oeuvre préventive et pour leur suggérer de faire immédiatement enquête sur les causes des accidents de 1942 afin d'en éviter la répétition en 1943.

LE CANADA EN GUERRE

Le Canada partage avec ses alliés

Plus riche que nombre de ses alliés, le Canada partage sa production de matériel de guerre essentiel avec les autres Nations Unies selon les besoins stratégiques de chacune d'elles. M. Isley, ministre des Finances, vient de présenter à la Chambre un projet dit "Aide mutuelle" pour succéder au don d'un milliard à la Grande-Bretagne, montant qui est maintenant épuisé. Le nouveau projet comporte le vote d'un autre subside d'un milliard, somme qui s'appliquera non seulement aux envois à la Grande-Bretagne mais aux munitions et approvisionnements dirigés sur la Russie, la Chine et les autres alliés, selon leurs besoins stratégiques. Pour administrer la nouvelle loi, on nommerait un comité spécial de cinq ministres du cabinet fédéral. "L'expérience nous a prouvé, a déclaré M. Isley, que la création des dettes de guerre entre nations alliées est un facteur de discord et un obstacle au commerce international, une fois la paix revenue. Pays riche, le Canada donne ses matériaux pour hâter la victoire commune." La même attitude a été adoptée par les Etats-Unis, le plus grand pays créancier au monde, en vertu de la loi de "prêt-location".

L'activité économique en 1942

Au cours de l'année dernière, le volume physique des affaires au Canada a augmenté de 23 pour cent, l'index de la production de 38 pour cent et le nombre des ouvriers d'usines de 23 pour cent. Le ministère des Munitions, en 1942, a placé des commandes au rythme annuel de \$2 milliards et demi, portant leur valeur totale depuis le début de la guerre à six milliards. Cette activité économique intense a eu son effet sur les revenus des individus. On calcule qu'en moyenne, ils étaient de 70 pour cent plus élevés en 1942 qu'en 1938.

Notre part à la défaite de Rommel

Outre les aviateurs canadiens qui ont soutenu l'armée de Montgomery dans sa lutte victorieuse contre l'Afrika Korps de Rommel, le Canada peut réclamer une autre part importante prise à cette campagne. Plus de la moitié des véhicules de la 8e armée britannique — de l'aveu de tous, l'armée la mieux équipée sous ce rapport qu'on ait encore vue — ont été fabriqués au Canada. Au cours de l'année dernière, le Canada a livré 215,000 véhicules militaires de toutes sortes, dont dix pour cent aux forces canadiennes au pays et outre-mer et 90 pour cent aux forces britanniques et à celles des Nations Unies de par le monde. Rappelons ici le mot de ce général américain qui disait récemment: "Lorsque Hitler a décidé de faire la guerre sur roues, il a joué en plein dans notre jeu."

Canadiens décorés

Depuis le début de la guerre, l'Armée canadienne, qui n'a pas jusqu'ici eu l'occasion de voir le feu souvent, n'en a pas moins gagné 348 décorations, dont une Croix Victoria et une Croix George, douze D.S.O., cinquante Médailles militaires et 42 Médailles de l'Empire britannique. La plupart de ces décorations ont été méritées lors du raid sur Dieppe, qui a marqué la reprise de l'initiative par les Nations Unies.

Décidé à s'enrôler

Geoffrey Steele, du Cap Bathurst (Yukon), vient de s'enrôler dans la R.C.A.F. à Montréal, après un voyage de deux mois et demi en traîneau et en chemin de fer. Il y a un an, un petit navire de bois à bord duquel se trouvaient Steele et d'autres trappeurs fut mitraillé par un avion allemand au large du Groenland. Aussitôt revenu de cette longue croisière, Steele décida de remettre aux Boches la monnaie de leur pièce.

La population du Canada

On vient de publier les chiffres revus et corrigés du recensement de 1941. La population du Canada est de 11,505,655 habitants, dont 5,900,536 hommes et 5,606,119 femmes.

L'index du coût de la vie

Selon l'Office de la Statistique, l'index du coût de la vie au Canada, au cours de décembre, est descendu de 1.7 point, soit de 118.8 à 117.1. Cette réduction est le résultat direct des mesures prises à la fin de novembre par le gouvernement, qui a subventionné les producteurs de certaines denrées afin d'en faire baisser le prix.

Le Canada et Vichy

Le premier ministre a déclaré à la Chambre que M. René Ristelhueber, ancien ministre de France à Ottawa, et son personnel avaient offert leurs services au général Giraud. Les anciens représentants de Vichy ont évacué la magnifique légation d'Ottawa et l'édifice a été confié à la garde d'une société de fiducie de la capitale. En novembre, le Canada a brisé ses relations diplomatiques avec la France. Mais cela ne

DES EPEES DE DAMOCLES

Ce sont les glaçons qui peuvent tomber sur la tête des passants.

"Soyez sur vos gardes, méfiez-vous des glaçons suspendus au-dessus de vos têtes." Voilà le judicieux conseil que donnait M. W.-R. Bulloch, courtier en assurance de la London Guarantee & Accident Co. Ltd., à une réunion de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, laquelle eut lieu ces jours derniers à l'Hôtel Mont-Royal, sous la présidence du Colonel Thomas Guérin.

On attirait l'attention des personnes présentes sur l'accident mortel attribuable à la chute d'un glaçon, lequel est survenu récemment dans une rue de Montréal.

On fit remarquer qu'il n'est pas facile, à l'heure présente, pour les propriétaires d'avoir des journaliers pour enlever les glaçons des toits, et que, pour cette raison, les piétons doivent redoubler de prudence aux abords des maisons où ces dangers existent.

Mais, ajouta-t-on, cela ne relève ni des propriétaires ni des locataires de la responsabilité qui est la leur de prendre les mesures de prudence nécessaires contre un genre d'accident qui peut avoir les conséquences les plus graves, qu'ils blessent les gens de la maison ou des étrangers.

veut pas dire que nous considérons la France comme un pays ennemi. "Aussitôt qu'un gouvernement vraiment libre de ses actes et représentatif du peuple français sera au pouvoir, les affaires de France en notre pays seront remises à la gestion des représentants accrédités du nouveau régime," a déclaré M. King.

LA GUERRE COUTE MOINS CHER...

Voici ce que les pays suivants doivent payer chaque jour au Reich pour le privilège d'être occupés par les Boches: France, \$12 millions; Norvège, \$1,500,000; Belgique, \$1,200,000; Pays-Bas, \$1,800,000. Dans chaque cas, le prix exigé est le double du coût véritable de l'occupation par les armées allemandes. Vauvargues a dit avec raison que "la guerre coûte moins cher que la servitude".

Grâce aux restrictions imposées à l'emploi des contenants de fer-blanc, qui ne pourront être employés à l'avenir que pour des fins essentielles, on compte avoir une provision suffisante de ces contenants pour toutes les conserves de tomates, de pois, de maïs et de fèves vertes en 1943.

DEUX PROPRIETES A VENDRE

Chacune avec garage et situées rue North. S'adresser à M. Adjutor Lafontaine, 27 rue North.



En vente chez
CLEMENT FRERE
WATERLOO, QUE. — TEL. 52

STAR

THEATRE

WATERLOO, P. Q.

Vend.-Sam. 19-20 Fév.

Rudy Vallee et Rosemary Lane dans

TIME OUT FOR RHYTHM

Aussi:

CANAL ZONE

Dim.-Lundi 21-22 Fév.

WAKE ISLAND

&
CONFESSIONS OF BOSTON
BLACKIE

Mardi-Jeudi 23-25 Fév.

George Brent et
Brenda Marshall dans
YOU CAN'T ESCAPE
FOREVER

Aussi:

BUSSES ROAR



FOURNAISES NEUVES ET DE SECONDE MAIN

Votre fournaise ou votre poêle ont-ils des morceaux qu'ils vous faudra remplacer?

Si oui, pourquoi ne pas le faire maintenant car il y aura peut-être des délais dans la livraison de ces marchandises, et en faisant un examen de votre poêle ou de votre fournaise maintenant, cela vous évitera sans doute des ennuis. Nous pouvons vous fournir tous les morceaux pour toutes les sortes de poêles et de fournaises.

Nous avons toujours en mains un bon assortiment de fournaises de différentes grandeurs, à air chaud, neuves ou de seconde main, au bois et au bois et au charbon.

LEBRUN-LUSSIER

862 RUE MAIN

WATERLOO, QUE.

TEL: 391

SERVICE NATIONAL
SELECTIF

L'utilisation Complète de la Main-D'Oeuvre Masculine et Féminine au Canada est Essentielle à la Victoire

Les Règlements sur le Service national sélectif (section civile) visent à utiliser à plein la main-d'oeuvre des deux sexes. Les travailleurs et les employeurs sont priés instamment d'aider à l'effort de guerre par la mise à exécution de ces Règlements. Tous les Règlements concernant les civils ont été codifiés et révisés; en voici les points essentiels:

Portée des Règlements: Les employés: Les règlements concernent les personnes de l'un ou l'autre sexe âgées de 16 à 64 ans, exception faite des personnes à l'emploi des gouvernements provinciaux; des personnes dans les forces armées; des personnes qui se livrent à la pêche, au traitement des poissons, à la chasse, au piégeage; des ecclésiastiques; des gardes-malades; des instituteurs; des domestiques; des étudiants qui travaillent après les heures de classe; des personnes qui emploient une partie de leur temps à des travaux subsidiaires; et de toute personne qui ne travaille pas plus de trois jours par semaine. Le cas des ouvriers agricoles, de même que celui du "personnel technique", est prévu par des dispositions spéciales et non pas par les dispositions générales.

Les employeurs: Ce terme comprend toute personne, firme ou autres employeurs, qui a à son service un ou plusieurs employés "visés par les règlements".

Les Employeurs Doivent: (a) S'abstenir de discuter d'emploi avec un employé éventuel à moins que celui-ci ne possède un permis; (b) avertir le bureau de placement le plus rapproché du nombre d'employés additionnels qu'ils requièrent; (c) obtenir l'autorisation d'un bureau de placement d'annoncer des demandes d'emploi; (d) prévenir le bureau de placement de leur intention de renvoyer ou de laisser partir des employés, ou de retenir des employés dont les services ne sont pas nécessaires; (e) donner aux employés un avis de sept jours, à moins qu'un représentant du Service national sélectif n'accorde un moindre délai, ou qu'il s'agisse de l'industrie du bâtiment: (un avis de sept jours n'est pas requis, à moins qu'un ouvrier ait déjà été employé pendant un mois, ou après un feu, une explosion ou une autre catastrophe, ou sur cessation du travail à cause de la température. Qu'elle soit précédée ou non d'un avis de sept jours, la cessation du travail requiert un avis écrit).

Les Employés Doivent: (a) S'inscrire pour obtenir du travail au bureau de placement le plus rapproché s'ils sont sans travail depuis sept jours (on exclut les étudiants réguliers, les ménagères et les ecclésiastiques); (b) obtenir un permis d'un représentant du Service national sélectif s'ils sont pour se chercher du travail; (c) s'abstenir d'annoncer pour demander du travail, à moins d'avoir obtenu l'autorisation d'un

représentant du Service sélectif; (d) donner un avis de sept jours s'ils désirent quitter leur emploi, à moins d'avoir obtenu d'un représentant du Service sélectif l'autorisation de donner un avis pour un temps plus court (l'avis n'est pas requis quand il s'agit de l'industrie du bâtiment ou du service actif dans l'armée).

Les Ouvriers Agricoles: Leur cas est prévu par des dispositions spéciales. Les personnes considérées comme "ouvriers agricoles" peuvent accepter, sans permis, du travail en dehors de cette industrie jusqu'à concurrence de 60 jours dans la même année, mais pas au sein des villes de plus de 5,000 âmes; autrement, les ouvriers agricoles sont tenus de se procurer un permis du Service sélectif.

Le Personnel Technique: Les techniciens ne peuvent accepter d'emploi qu'en vertu d'un permis spécial.

Permis de Sortie de Main-d'oeuvre: sont exigés pour travailler en dehors du Canada.

Peines et Appels: Des peines sont prévues pour ceux qui ne se soumettent pas aux règlements ou aux ordres donnés conformément à ces règlements. On peut faire des appels contre des directives devant un tribunal d'arbitrage.

Les Représentants du Service National Sélectif sont Autorisés à: (a) Donner aux personnes sans emploi depuis plus de sept jours francs consécutifs, ou aux personnes qui n'ont pas été employées à temps plein pendant quatorze jours consécutifs, instruction écrite de se présenter à une entrevue on d'accepter un travail indiqué; (b) accorder à leur discrétion, des permis de chercher du travail; (c) permettre à des personnes qui travaillent de se faire transférer à un emploi plus essentiel, et de réintégrer plus tard leur ancien emploi; (d) donner un avis plus court que celui de sept jours prescrit par les règlements.

Le Ministre du Travail a le Pouvoir de: (a) Exiger d'une personne d'âge militaire et sujette à l'appel d'accepter un emploi; (b) obliger les employeurs à laisser partir les hommes qui ne peuvent prouver qu'ils sont en règle avec la question de l'appel militaire; (c) permettre de payer les frais de transport et des allocations spéciales en certains cas; (d) permettre à n'importe qui de quitter son emploi pour entreprendre un travail plus essentiel.

Le texte qui précède n'est pas une copie exacte ou complète des Règlements sur le Service national sélectif (section civile). Pour obtenir des renseignements ou des directives, adressez-vous au bureau de placement et de Service sélectif le plus rapproché.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MACNAMARA
Directeur du Service national sélectif

OTTAWA, LE 19 JANVIER 1943